



Commune de Mittlach

Vallée de Munster - Haut-Rhin

*Bulletin
municipal
2e semestre 2018*

Sommaire

<i>Le mot du Maire.....</i>	<i>p 3</i>
<i>Les finances communales.....</i>	<i>p 4</i>
<i>Les travaux et l'urbanisme.....</i>	<i>p 5 et 6</i>
<i>La forêt.....</i>	<i>p 7</i>
<i>La saison 2018 au camping municipal.....</i>	<i>p 8 et 9</i>
<i>Que s'est-il passé dans votre commune depuis le 15 juillet 2018 ?.....</i>	<i>p 10 à 22</i>
<i>Association « Les amis du musée de l'ambulance..... Alpine de Mittlach»</i>	<i>p 23 à 25</i>
<i>Association « Les Jonquilles ».....</i>	<i>p 26</i>
<i>Association « Le Carrosse d'Or ».....</i>	<i>p 27</i>
<i>Activités intergénérationnelles.....</i>	<i>p 28</i>
<i>La page des jeunes.....</i>	<i>P 29 à 31</i>
<i>Un peu d'histoire (par Bruno Weigel).....</i>	<i>p 32 à 37</i>
<i>Un peu d'histoire (par Rémy Jaeglé).....</i>	<i>p 38 à 52</i>
<i>Enigme.....</i>	<i>p 53</i>
<i>Communications diverses.....</i>	<i>p 54 et 55</i>
<i>La parole à nos artistes.....</i>	<i>p 56</i>
<i>Informations diverses.....</i>	<i>p 57</i>
<i>Etat-civil.....</i>	<i>p58</i>
<i>Les grands anniversaires 2019.....</i>	<i>P 59</i>

Le mot du Maire

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

C'est avec grand plaisir que je vous adresse ces quelques mots en ce début d'année 2019.

En cette période un peu troublée, contestations dans tous les domaines, vie difficile pour beaucoup de nos concitoyens, baisse du pouvoir d'achat, l'avenir nous semble incertain. Où cela va-t-il mener notre pays ?

Quoiqu'il en soit, je pense qu'il n'y aura pas de grandes améliorations pour nos communes. Après des années de réduction des dotations de l'état, beaucoup de nos collectivités, dont la nôtre, sont limitées financièrement. Espérons que les promesses de maintien des dotations seront tenues cette année et que nous arriverons à financer le strict nécessaire. Des investissements importants, et pourtant nécessaires, ne sont malheureusement pas envisageables.

Quelques motifs de satisfaction sont pourtant là.

En 2018 nous avons connu une fréquentation record au niveau de notre camping. En effet, grâce à la canicule, les touristes se sont précipités vers le fond de vallée pour y trouver un peu de fraîcheur.

Notre musée a également connu une forte fréquentation en cette année du centenaire.

Effet indu de cette période de forte chaleur, le manque d'eau s'est fait ressentir à de nombreux endroits, nous avons cependant pu répondre à la demande en eau potable, malgré une fuite importante sur notre réseau.

Nous avons également connu une excellente année associative, fête des Jonquilles sous un soleil resplendissant, transhumances, concours de pêche, etc...

Je tiens à remercier tout particulièrement les enfants de Mittlach, qui, bien qu'il n'y ait plus d'école dans notre commune, ont été présents, ainsi que leurs parents, aux festivités du 11 Novembre – centième anniversaire de la fin de la première guerre mondiale.

Merci également à eux pour leur implication lors de la fête de Noël des personnes âgées, ce fût une réussite. Michèle Brunn et Robert Heilmann, Sandrine Jamot et Nicolas Scharff, ainsi que les autres parents, se sont fortement mobilisés à cette occasion.

Je tiens à remercier Valérie pour la conception et la rédaction de ce bulletin. Merci au personnel communal pour le travail effectué tout au long de l'année. Une importante part de cet ouvrage est consacrée à la période de la première guerre mondiale. Merci à Rémy pour l'ensemble de ces articles.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2019.

Votre maire,

Bernard ZINGLÉ

Les Finances communales

Dépenses d'investissement réalisés en 2018

Budget général

Bâtiments communaux

Remplacement ballon d'eau chaude à l'atelier communal = **494,64 €**

Remplacement des 2 pompes sur chaudière bâtiment mairie = **910,80 €**

Matériel et outillage

Acquisition chargeur frontal Hydrac pour tracteur Lindner = **10 320,00 €**

(reprise de l'ancien tracteur Same = **4 000,00 €**)

Réseaux d'électrification

Extension réseau public d'électricité rue Principale = **4 297,45 €**

Budget Eau et Assainissement

Installations et matériels divers

Installation pilote à flotteur sur brise-charge rue du Haut-Mittlach = **1 248,00 €**

Installation joints de capot sur brise-charge rue du Haut-Mittlach = **439,76 €**

Acquisition 10 compteurs d'eau = **534,00 €**

Budget Camping Municipal

Installations générales

Remplacement luminaire dans salle de lecture = **486,00 €**

Bloc sanitaire

Rénovation de la toiture = **20 653,20 €**

Tarifs de location du centre culturel pour l'année 2019

	Location salle	Equipements cuisine	Journée supplémentaire	Forfait chauffage
Fête de famille - Résidents et locaux *	130 €	50 €	50 €	70 €
Fête de famille extérieure *	240 €	50 €	50 €	70 €
Association locale *				70 €
Association extérieure *	250 €	50 €	50 €	70 €
Assemblée, réunion	50 €			
Apéritif personnes de la commune	60 €			70 €
Apéritifs personnes extérieures	80 €			70 €

* Forfait 2 jours

Les travaux

Les travaux réalisés par les employés communaux en 2018

Outre les travaux courants d'entretien de la commune (entretien de la voirie communale, du réseau d'eau, des bâtiments communaux, du camping municipal, ainsi que les travaux de fauchage et d'élagage), nos employés communaux Emmanuel et Aurélien ont réalisé en 2018 :

- Travaux sur le réservoir communal, avec la rénovation des ouvrants, le crépi des murs, la pose d'un joint sur l'une des portes d'accès, la réparation du capot regard et le nettoyage de l'ensemble
- Travaux de réfection de la dalle à la source Spenglerbrunnen, suite à la chute d'un arbre (**photos 1 et 2**)
- Peinture des portes de la salle des fêtes et carrelage du soubassement
- Fabrication et mise en place d'une clôture en bois au bâtiment de l'ancienne école, et plantation d'une haie de sapin
- Réparation et remise en peinture du portail du cimetière (**photo 3**)
- Fabrication d'une étagère supplémentaire en bois pour les archives communales (**photo 4**)
- Fabrication de 3 bancs publics (**photos 5, 6 et 7**)
- Fabrication d'une fontaine en bois pour le square (avec l'aide de Franz et Jean-Marc, respectivement ancien ouvrier communal et ancien bûcheron communal) (**Photo 8 et 9**)
- Fabrication d'un nouveau bac à fleurs en bois (**photo 10**)
- Travaux de réhabilitation des salles de classe à l'école de Metzeral (suite fermeture de notre école)
- Rénovation des jeux au camping municipal
- Réhabilitation de la schlitte du camping municipal



Les travaux

Suite des photos :



L'urbanisme

Autorisations d'urbanisme accordées dans notre commune pour l'année 2018

Permis de construire

- Mr WEREY Benoît, domicilié 4, chemin de la Hundsmis à Mittlach, pour la construction d'une maison individuelle, section 6, parcelles 16 et 17.
- Mr KOS François, domicilié 17, rue Chaperon Rouge à 68850 Staffelfelden, pour la construction d'une maison individuelle, chemin des Truites
- Mme HUNSINGER Marie, domiciliée 1A, impasse de l'Eglise à 67980 Hangenbieten, pour la construction d'une maison individuelle, chemin des Truites
- Mr BAUMGART Alain, domicilié 56, rue du Haut-Mittlach à Mittlach, pour la construction d'une terrasse et d'une véranda sur sa propriété
- Mr NEFF Emmanuel, domicilié 44, rue Erbersch à Mittlach, pour l'extension d'une maison en élévation, au 12, chemin des Noisetiers

Autorisation d'aménager un ERP (Etablissement Recevant du Public)

- SCI DURRMULLER, sise au 30 rue Principale à Mittlach, pour des travaux de rénovation de l'hôtel-restaurant Valneige, au 21, rue Principale

Déclaration préalable de travaux

- Mr TISSERAND Michel, domicilié 6, rue du Baechlé à 68140 Sultzteren, pour la création d'une lucarne rampante, au 3, Impasse du Kiwi, section 1, parcelle 182.
- Mr MEYER Robert, domicilié 2, rue Raymond Poincaré, pour la création d'une entrée arrière sur sa propriété

La forêt

Des forestiers à votre service

Qui ne s'est pas étonné ou indigné lors de promenades en forêt alsacienne, que de nombreuses parcelles forestières ne soient pas entretenues et offrent un bien triste spectacle ?



Alors interrogeons-nous sur les raisons de cette situation.

- ❑ Plus de 24 % de la forêt alsacienne appartient à des propriétaires privés (75% en France de l'intérieur). Ces parcelles souvent héritées ne font pour la plupart que quelques ares et sont difficilement exploitables. Il arrive même que le propriétaire ne sache pas les situer. D'autres ne savent pas qu'ils sont propriétaires ou s'en désintéressent totalement.
- ❑ La parcelle est isolée au milieu d'autres parcelles non exploitées et non desservies par un chemin forestier. Alors comment s'aventurer dans ce «no man's land», y travailler et sortir du bois ?
- ❑ Les dégâts de gibier sont tels que les arbres sont rabougris et dégénérés. Eh oui, nos beaux petits chevreuils aiment les jeunes pousses de sapin et autres essences ! Ne parlons pas du cerf qui se nourrit des écorces des jeunes arbres.



Contrairement à ce que l'on veut faire passer comme message dans certains articles de journaux, documentaires ou films, la forêt n'est pas uniquement une source de revenus.

Mobiliser du bois qui sera présent partout dans notre quotidien : maison, charpente, mobilier, chauffage ; OUI, mais pas par n'importe quel moyen !

Prenons soin de notre forêt, source de vie, de production de chaleur, d'emplois, d'avenir. Gérons durablement nos forêts, mettons tout en œuvre pour la préserver et la transmettre à nos enfants.

C'est dans cet objectif que «Forestiers d'Alsace», à travers ses associations locales, propose de vous aider par leurs **conseils** et leur **expérience**.

Pour en savoir plus, adressez-vous à

ASSOCIATION FORESTIERE SYLVICULTEURS DU CENTRE HAUT-RHIN, MONTAGNE, VIGNOBLE ET PLAINE

Rémy Groff - Mail : groff.remy@gmail.com Portable : 06 84 89 68 28

La forêt peut être un héritage mais aussi un achat bien réfléchi et dans ce cas elle devient une passion, source de joies et d'avenir.

La saison 2018 au camping municipal

Ce fut une année exceptionnelle pour notre camping. Cette saison estivale a été bénéfique. Nous avons fait le plein, par moment il a fallu refuser du monde. Les campeurs sont venus nombreux en cette période caniculaire. Différents pays européens étaient représentés, des Hollandais, des Belges, des Allemands, des Anglais, non sans oublier les différentes régions de France. Ils ont tous apprécié notre village, notre musée de l'Ambulance Alpine, notre vallée.

Cette année une innovation a été mise en place, Monsieur Jean-Michel Grusezezack, guide bénévole expérimenté, a proposé à nos campeurs des randonnées pédestres, afin de leur faire découvrir une partie de nos Hautes-Vosges. Il a été aidé par Monsieur René Schönhammer, grand amoureux de la nature, qui officiait en tant que traducteur en allemand et en anglais. L'équipe était en outre renforcée par Monsieur Tommy Berullier, un bûcheron installé au camping pour l'été, et qui connaît bien la forêt. Celles et ceux qui ont participé à ces sorties étaient enchantés de découvrir les paysages de montagne. Ils ont pu se rendre à l'Altenweier, au Rothenbachkopf (le petit Cervin), ou encore dans la magnifique vallée de la Wormsa et le lac du Fischboedlé.



Un grand Merci à notre guide et à ses aides d'avoir organisé cette nouveauté.



De gauche à droite : le guide Jean-Michel Grusezezack, Tommy Berullier, une famille de néerlandais et René Schönhammer

Vendredi 3 août a eu lieu la traditionnelle fête du camping. Nombreux étaient ceux qui ont participé à cette soirée, quelques personnes de notre village sont venues les rejoindre. Cette rencontre a été agrémentée par l'ensemble vocal et instrumental de la Vogesia de Metzeral. La musique et les chants de notre vallée, la convivialité de la soirée autour d'une sympathique collation, ont été très appréciés.



Ce fut aussi l'occasion pour notre maire Bernard Zinglé d'accueillir tout le monde par des mots de bienvenue et de remercier certains campeurs pour leur fidélité à notre site :

Mr Jean-Luc Glasser de Wasselone (Bas-Rhin), depuis 1978

M Raymond Jacob de Hoenheim (Bas-Rhin), depuis 1993

Mme Claudette Kunstmann de Vire (Calvados), depuis 1998

non sans oublier Mme Monique Frieih qui s'occupe régulièrement du fleurissement.

Des paniers garnis ont été offerts à ces différentes personnes.

Suite au dernier bulletin, des pourparlers sont en cours pour améliorer notre camping qui est un atout pour notre village.



Un grand Merci à celles et ceux qui se sont très investis pour cette saison 2018 : Alexandre pour la gérance, aidé dans sa tâche par Elise, mais aussi Emmanuel et Aurélien pour l'entretien, ainsi qu'Ophélie qui a encadré les jeunes affectés au camping, à savoir Solène, Quentin et Hugo.

Robert Heilmann

Que s'est-il passé dans votre commune depuis le 15 juillet 2018 ?

Jeudi 09 août

Passage des membres de la commission Maisons Fleuries

C'est par une journée relativement clémente que Mr Patrick Dordain, Mmes Erica Bato et Michelle Rimbach - respectivement président et membres de la commission - ont arpenté le village et les hauteurs du Schnepfenried pour y relever et noter le fleurissement effectué par les particuliers et les commerçants.

Pour immortaliser les efforts de fleurissement, Mme Michèle Brunn a accompagné les membres du jury, et a, tout au long de la journée, photographié les créations des habitants.

Quant à Roger Stapfer, il a une fois de plus rempli son devoir en tant que fidèle chauffeur.



Après sa tournée, le jury, rejoint par Mr le Maire, a partagé un bon repas au restaurant Valneige.

Dimanche 19 août 2018

Cousinades ARNOLD – BATO – STAPFER – SEMBACH et autres apparentés

Ce dimanche-là grande rencontre familiale autour de Jean-Marie Arnold (né à Mittlach en 1942 de Jean Arnold et Marie Bato : les «Schniederla»), organisateur de la journée.

Dès 9h30, petite visite au cimetière à la mémoire de nos parents déjà décédés il y a peu ou plus longtemps...

Puis visite du musée de l'ambulance alpine, guidée par son promoteur, Rémy Jaeglé, lui-même étant aussi un cousin par les Bato.

Réalisation remarquable par son originalité unique et qui impressionné les visiteurs, les plus jeunes étaient sous le choc en apprenant la cruauté que les soldats ont dû subir cette époque-là de 14-18. Même un des participants s'est révélé avoir la vocation de rejoindre l'équipe des guides il se reconnaîtra...!)



a
à
(

Ensuite, promenade vers la «Saimatt», le pré à jonquilles, où Rémy nous relate l'origine du village, Mittla, et son histoire.

Poursuite de la balade par le Rosswai, montée vers la grotte de Lourdes où nous avons pu révéler aux plus jeunes, sur la plaque funéraire du Monument aux Morts, l'existence de quelques cousins disparus lors des deux guerres du siècle dernier, et notamment celle du frère aîné de Jean-Marie, Robert, disparu en janvier 1945 en Poméranie, enseveli sous les chars russes, sans que ses parents n'en sachent jamais rien jusqu'à leur propre mort.

Ensuite nous rejoignons le Kanonawai, puis le Kiwi, la maison forestière, le chalet Mayerling et enfin l'étang de pêche.

Et alors là, la famille Stapfer, Philippe, Martine, leurs deux garçons, Geneviève, Jocelyne et Fredl, et encore quelques aides, nous accueillent de pied ferme pour un succulent apéritif qui va durer le temps qu'il faut...

Et ce n'est pas tout : sur les fourneaux mijotent deux marmites de «Roïgebrageldi» bien beurrées, un fumé ragoûtant, des werschtla craquantes, une salade au bon goût du jardin...Et en dessert le délicieux «siasskass» crémeux et arrosé de kirsch (quel délice !), agrémenté de tartes maison apportées par les cousines-fées pâtissières...

Puis l'après-midi se prolongea bon enfant : les plus âgés racontant leurs souvenirs d'enfance à des plus jeunes souvent surpris des cocasseries rigolardes, ou étonnés et peïnés par les drames supportés par leurs parents, choses qui leur paraissent parfois invraisemblables.

On se quitta avec regret et dans la bonne humeur, après la super photo.

Quelle magnifique journée pour toute cette belle famille et à l'année prochaine.

Jean-Marie Arnold



Samedi 15 Septembre et Dimanche 16 Septembre

Journées du Patrimoine

Ces journées furent l'occasion de (re)découvrir la richesse historique et culturelle de l'Alsace. De nombreux petits villages ont dévoilé leur trésor patrimonial.

L'église de l'Immaculée conception de Mittlach a ouvert ses portes à deux passionnés d'orgue : Eric Eisenberger (organiste, contributeur inventaire orgues d'alsace) et Martin Foisset (talentueux organiste, Barr).

Rappel historique :

En 1929, Edmond-Alexandre Roethinger plaça à Mittlach son opus 123. C'est François-Xavier Mathias qui fut chargé de l'inauguration, le lundi de Pâques 1930.



En 1926, Mittlach comptait 512 habitants : un orgue de cette importance (II/P 17 jeux avec toutes les options) était clairement « a lüemes », selon l'expression locale qui signifie « une petite folie ». En tous cas, un effort considérable. Rien n'a été fait à l'économie : le buffet en chêne, son ornementation, ainsi que certaines données techniques (octaves aiguës réelles) sont là pour en témoigner.

Console indépendante dos à la nef, fermée par un rideau coulissant. Tirage des jeux par dominos à porcelaines, disposés en ligne au-dessus du second clavier. Les porcelaines ont un fond blanc pour le grand-orgue, rose pour le récit, et jaune pour la pédale. Le mot «pieds» est abrégé en « pds » (en indice) et non avec l'apostrophe, sauf pour les Mutations. Clavier blancs, replaqués en 2017.



La tuyauterie du grand-orgue et la tuyauterie du récit

Dans l'œuvre de Roethinger, cet orgue fait partie d'une génération d'instruments qui aboutiront, en 1933, au grand quatre-claviers de Bischheim, St-Laurent. Depuis 1927 (Ecole St-Sigisbert de Nancy), Roethinger maîtrisait la transmission électro-pneumatique. Il lui associait volontiers ses sommiers préférés : à cônes. En 1929 à Liebsdorf, Roethinger construisit un instrument fort voisin de celui de Mittlach : mêmes techniques, console analogue, même appel «Harmonia aetheria», même pédale, et les compositions sont très voisines, à une différence près : à Liebsdorf, le récit est fondé sur 16' et pas le grand-orgue. Muhlbach-sur-Munster (opus 122) et Mittlach (opus 123) en sont les directs héritiers. A Muhlbach, toutefois, il n'y a pas les mutations au récit, aucun manuel n'est fondé sur 16', mais il y a une anche 16' de pédale. Les consoles voient l'arrivée des plaques d'adresse à fond doré (on en retrouve une à Pulversheim) et... de l'acajou. L'utilisation par la maison Roethinger de cette essence, pourtant précieuse, sera intensive jusque dans les années 60.

Il y avait aussi dans la vallée un autre orgue Roethinger remarquable et pratiquement contemporain : celui de l'église St-Léger à Munster (1929). Dans un buffet néo-gothique somptueux, il regroupait 35 jeux sur trois claviers et pédale. Ainsi que 13 accouplements. Il a malheureusement été détruit en 1974, victime de la vague « néo-baroque » qui a tant appauvri notre patrimoine.

On est donc en présence d'un véritable style, cohérent, fait d'influences et d'évolutions : les « modèles » sont déclinés, partagent des caractéristiques communes fortes, mais ne sont jamais reproduits à l'identique. Grâce à un entretien respectueux, et en particulier un relevage absolument exemplaire en 2017, effectué par le facteur d'orgue Hubert Brayé, l'orgue de Mittlach est resté entièrement authentique. Il est de plus régulièrement mis en valeur. Il est ainsi devenu un précieux témoin de son époque et de ce style unique des années 30, marquées artistiquement par une ambiance souvent mystique (Charles Tournemire, Maurice Duruflé : « Prélude, Adagio et Choral varié sur le Veni Creator »), parfois tourmentée et angoissée (avec raison... ; Jehan Alain : « Choral dorien »), mais sachant aussi être dansante (Jehan Alain : «Trois Danses»).

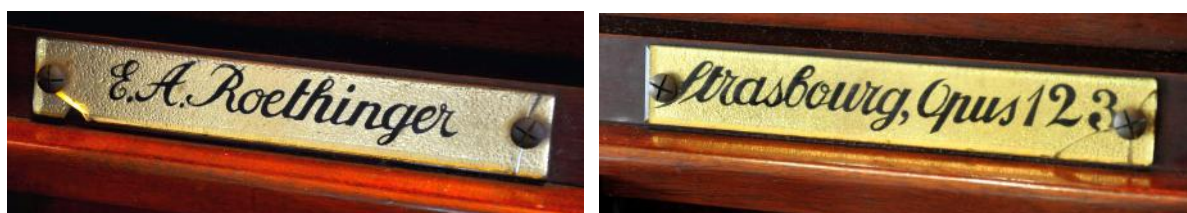
C'est avant tout un instrument de musique exceptionnel : par la magie des accouplements à l'octave, ses 17 jeux peuvent sonner comme un instrument symphonique beaucoup plus important. Il offre à son organiste une dynamique impressionnante, un grand confort de jeu, et donne accès à un très large répertoire. La transmission électro-pneumatique est agréable et précise, et les sommiers à cônes permettent cette harmonisation enthousiasmante. Cet orgue, avec ses contemporains qui ont conservé leur authenticité, offre les clés pour imaginer une facture du 21ème siècle qui cesse de tourner en rond autour de 1750, pour se nourrir de techniques et d'idées issues des années 1920. Elles ont été abandonnées en 1950 sans que tout leur potentiel ne soit révélé, et constituent des « pistes » prometteuses pour les facteurs talentueux.

Sources et bibliographie

Visite sur place 15/09/2018 *Remerciements au Conseil de Fabrique de Mittlach*

Eric Eisenberg : compte-rendu de visite du 15/09/2018

Martin Foisset : e-mail du 17/09/2018,18/09/2018 *Relevé technique, photos du 15/09/2018.*



Les plaques d'adresse

Conseil de Fabrique Mittlach, 25/10/2018

Dimanche 30 septembre

Marche gourmande de la Wormsa

Cette 6ème édition a battu tous les records : pas moins de 950 marcheurs ont pris le départ à la Wolfsgasse à Metzeral - la place de l'ancien théâtre de plein air - pour un parcours agrémenté de 6 haltes gastronomiques et long de 8 km.

Le menu a été élaboré par le restaurant de la Perle des Vosges à Muhlbach sur Munster.

Les membres de l'association « Les Feux de la Wormsa » ne peuvent que se féliciter de la parfaite organisation de cette belle journée ensoleillée. Et il faut croire qu'ils ont signé un pacte avec Hélios, le dieu du soleil, car aucune des 6 éditions n'a connu jusqu'alors le mauvais temps.

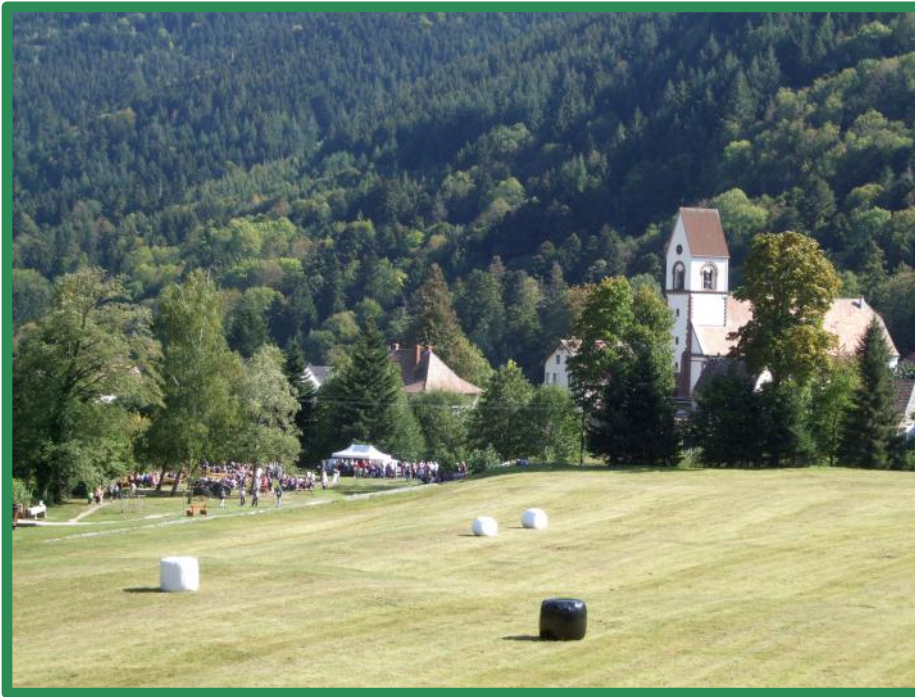
Au départ, chaque participant s'est vu remettre verre, couverts et serviette, et en route pour la pittoresque vallée de la Wormsa, où a été servi l'apéritif, accompagné d'un bretzel.



Les marcheurs se sont ensuite rendus à l'emplacement de la gare de départ de l'ancien téléphérique Mittlach-Hohneck-Retournemer, afin de déguster une soupe de tomate, raviole de jambon et basilic.



La balade s'est poursuivie jusqu'au magnifique square de Mittlach, où un roulé de saumon cru au fromage blanc et aux noix attendait les convives. Ils ont aussi pu profiter de la quiétude du parc, en se prélassant sur les bancs mis à leur disposition.



Ensuite il a fallu rallier la forêt du Kiwi, avec un passage obligé à la Grotte de Lourdes, qui abrite le monument aux morts de Mittlach, avant de rejoindre la salle des fêtes du village pour le plat principal, un pavé de veau sauce suprême et son riz pilaf.

Puis les marcheurs ont pu bénéficier de l'entrée gratuite du musée de l'ambulance alpine, situé sur le parcours, avant de rejoindre le sentier du Glaspfad et le Haut-Mittlach pour arriver au stand du fromage, non loin du cimetière militaire du chêne Millet.



Quant au dessert, une verrine de chocolat, caramel et noisette, il a pu être savouré à l'arrivée.

Et c'est là que l'ancien théâtre de plein air s'est transformé en bal champêtre, avec piste de danse et dégustation de tartes flambées, pour le plus grand bonheur des participants.

Dimanche 11 novembre

Commémoration du centenaire de l'Armistice

C'est avec beaucoup de recueillement que les habitants de Mittlach ont célébré le 100ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Le maire de la commune, ses conseillers, les membres de l'UNC locale et de la clique de la Grande Vallée, accompagnés des enfants du village et de leurs parents, se sont rendus au cimetière militaire français du Chêne Millet - lieu de sépulture de bien de Poilus de la Grande Guerre - où les attendait une délégation de la municipalité voisine de Metzeral, pour déposer une gerbe à la mémoire des soldats morts au combat.

La cérémonie a été marquée par la participation d'un piquet d'honneur de la 2ème compagnie du 27ème Bataillon de Chasseurs Alpins.

Les élèves du RPIC de Metzeral-Mittlach-Sondernach ont interprété la première strophe de l'hymne européen «Ode à la Joie», sous la direction de leur institutrice.



La municipalité de Mittlach s'est ensuite rendue au Monument aux Morts à la Grotte de Lourdes, pour la cérémonie et le dépôt de gerbes, en présence des anciens combattants et de la clique, des enfants du village, ainsi que de nombreux habitants. Après lecture par le Maire du message du Président de la République, les enfants de Mittlach ont participé à la transmission du devoir de mémoire, en proposant un texte poignant intitulé « Rouge Gazon », rédigé par Mr Nicolas Scharff, citoyen de la commune. Puis ils ont entonné l'hymne national.



Le rouge gazon

*Le jour se lève sur le rouge gazon,
Là, étendus, immobiles visages glacés,
Les mains recroquevillées, doigts
plantés dans la terre.*

*Les rayons du soleil font scintiller des
éclats de rosée*

Sur le fût des canons cuivrés.

Là partout, pauvres hères endormis.

*Autour, des fusils, des mitraillettes
éparpillées,*

*La terre parfois les recouvre, tendres
linceuls*

Sur les corps mutilés.

*Là, étendus, immobiles ils murmurent,
ils soupirent,*

*Leurs voix s'enfonçant dans les sillons
par la mitraille creusée.*

*Déjà leurs âmes courent dans le vent
léger caressant le rouge gazon.*

*Des sanglots, des larmes de sang,
Sang d'une humanité livrée aux
canons.*

Ils pleurent, mère qu'as-tu fais ?

Pourquoi m'as-tu pris déjà, déjà ...

*J'avais vingt ans, la vie devant, la vie,
la vie...*

Chantez enfants de la patrie,

Chantez pour nos glorieux aïeux,

Que le gazon reverdisse à jamais,

*Parsemé de pâquerettes comme autant
de petits soleils sur la terre endeuillée.*

Nicolas Scharff

La cérémonie s'est poursuivie à la salle des fêtes, où, après le discours de Monsieur le Maire, les jeunes du village ont fait lecture d'un texte de mémoire retraçant l'armistice du 11 novembre 1918, rédigé cette fois-ci par Mr Robert Heilmann, conseiller municipal.



Avant d'être conviée au vin d'honneur offert par la municipalité, l'assemblée toute entière a encore chanté la Marseillaise.



L'Armistice et le Traité de Versailles

C'était le lundi 11 novembre 1918 que l'armistice a été conclu entre les Alliés et l'Allemagne. La guerre laisse derrière elle huit millions de morts et six millions de mutilés.

En mettant fin à la première guerre mondiale, l'armistice soulève en France et dans les Pays Alliés un enthousiasme populaire. Cette fin des hostilités est annoncée par les cloches, celles qui subsistent encore.

Des manifestations de joie et surtout de soulagement ont retenti partout. Une anecdote raconte que des poilus tirent, au-dessus des champs de bataille des Vosges, des fusées visibles jusqu'à Mulhouse. Même des scènes de fraternisation ont été relevées au Hartmannswillerkopf entre poilus et ennemis allemands. Cette convention de l'armistice n'entraîne pas encore le retour immédiat du Reichsland à la France, mais tout de suite une restitution se fait automatiquement.

Aujourd'hui il est important de faire mémoire de toutes celles et ceux qui ont vécu ces atroces souffrances pendant ces années de conflit, mais aussi de rappeler l'enthousiasme de la paix retrouvée.

C'est le 28 juin 1919 que le traité de Versailles met définitivement fin à la première guerre mondiale. Signé dans la Galerie des Glaces (du château), il rend à la France l'Alsace-Lorraine, c'est-à-dire les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Ce traité de Versailles est un Diktat. Il précise que l'Allemagne est seule responsable de la guerre. Une grande partie de son territoire va être perdue, l'Alsace et la Moselle qui étaient annexées en 1870, une partie de la Prusse Orientale revient à la Pologne qui gagne un accès à la mer par Dantzig. L'Allemagne doit verser une très forte somme en or au titre de réparations pour la France. Sa puissance militaire est démantelée. Ses colonies en Afrique sont confisquées.

Les clauses décident aussi de priver l'Allemagne de son matériel de guerre. Elle doit abandonner son artillerie, renoncer à son aviation militaire et à sa flotte de guerre (qui se sabordera en Ecosse).

L'Allemagne est dans l'impasse ; comment verser toutes ces sommes destinées aux réparations des dégâts de guerre ? Où trouver l'argent nécessaire ? La situation économique est de plus en plus difficile, le recours aux emprunts auprès de la population est compliqué. En effet l'épargne des Allemands a déjà été mobilisée par le gouvernement impérial. Cette situation ne favorise pas une bonne rentrée des impôts. Il reste le recours à l'inflation en émettant beaucoup de monnaie. A la fin des années 1920 la faillite du projet de la démocratie de Weimar marque le début d'une crise politique. La dévaluation est une situation dangereuse qui amène la crise de 1923.

De ce fait de nombreux industriels sont favorables à une révision du traité de Versailles. Ils financent discrètement les partis d'extrême-droite qui réclament haut et fort la suppression du Diktat. Incontestablement ce traité et les conditions ultérieures vont favoriser la montée du nationalisme allemand, ce qui permettra l'ascension de la droite ultra-nationaliste représentée par le parti national-socialiste. Une nouvelle guerre et la revanche se préparent.

*La commémoration de l'armistice signée dans un wagon à Rethondes en forêt de Compiègne il y a cent ans est l'occasion de réaffirmer la paix et la réconciliation. **A nous de nous interroger et de rester très vigilants pour ne pas cautionner la montée du nationalisme, du populisme et de l'antisémitisme qui gagne de plus en plus de terrain ces derniers temps***

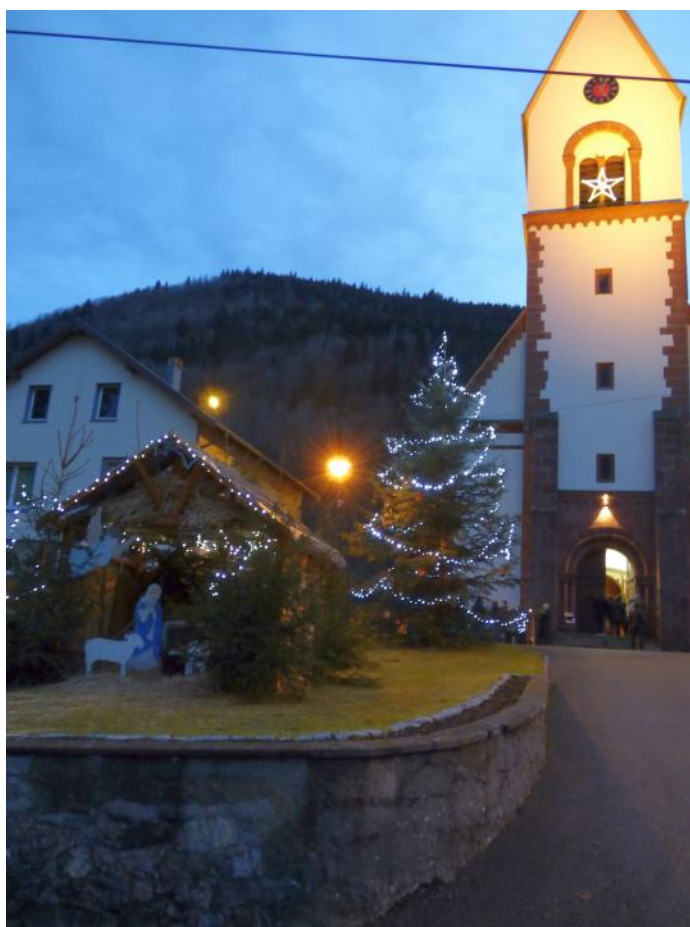
Robert Heilmann

Samedi 1er décembre

Illumination de la crèche de Noël

En cette veille de l'Avent, les habitants de Mittlach n'ont pas manqué de célébrer ce temps fort de l'année, à 17h00, devant le parvis de l'église.

En effet, la municipalité organise tous les ans une petite veillée autour de l'illumination de la crèche de Noël.



Cette belle crèche avait été conçue en 2010 par les membres du conseil municipal, aidés dans leur tâche par les ouvriers communaux. Et depuis, tous les ans, la tradition est respectée, la crèche installée et décorée, avant d'être mise en lumière.

Cet événement a permis aux visiteurs de se réunir autour d'un excellent vin chaud ou chocolat, accompagnés de bredalas de Noël et autres douceurs. Des chants de Noël ont accompagné cette belle rencontre, et la présence de vrais ânes n'a fait qu'accentuer la magie des lieux.



Dimanche 16 décembre

Fête de Noël de la commune

La traditionnelle fête de Noël du village a eu lieu dimanche 16 décembre. Sur invitation du conseil municipal, les aînés de la commune, ainsi que le personnel communal, se sont rendus dès 11h30 à la salle des fêtes afin de partager un délicieux déjeuner festif, préparé cette année par l'hôtel-restaurant "Valneige".

L'incontournable Patrick Breitel a animé ce sympathique rendez-vous et a ravi le public en interprétant ses chansons directement inspirées des années passées en tant qu'instituteur à Mittlach.



A 15h00, les enfants du village et leurs parents ont rejoint les convives, pour un après-midi intergénérationnel des plus apprécié, avec la présentation d'une petite saynète sur l'origine du sapin de Noël, proposée par Mr Robert Heilmann,

conseiller municipal. La représentation était entrecoupée de chants de Noël tels que "Mon beau sapin", "Il est né le divin enfant", "Voici Noël", et bien sûr "Petit papa Noël", sous la direction de Mr Nicolas Scharff, parent d'élève.



Très belle prestation de nos chères têtes blondes, qui ont su apporter joie et fraternité à cette fête, et montrer leur attachement au village, et ce en dépit de la fermeture de l'école, qui a été un vrai coup dur pour les concitoyens.



Dans son discours de bienvenue, le Maire, Bernard Zinglé, a remercié l'ensemble des personnes présentes à cette belle fête, ainsi que toutes celles qui œuvrent pour la bonne marche de la commune, le personnel communal, les conseillers municipaux, ou encore les présidents et membres des différentes associations.

Les anciens ont été félicités d'être venus en si grand nombre, et l'on a pu remarquer la présence de la doyenne, Mme Hélène Gorguet, 92 ans, mais aussi du doyen, Mr Roger Stapfer, 85 ans, adjoint honoraire et ancien chef de corps des sapeurs-pompiers.

Mais il n'est de fête de Noël sans Père Noël, et ce dernier n'a pas manqué de faire son apparition, distribuant ses cadeaux à tous les enfants sages.



Puis la fête s'est poursuivie avec le chansonnier humoriste préféré des Mittlachoïsiens, qui sait mieux que personne instaurer une relation privilégiée avec le public. Son répertoire était bien sûr composé de l'immanquable « Je m'appelle Albert », mais également de chansons pleines d'humour et de tendresse, se moquant gentiment des alsaciens, de leur accent et de leur travers.



Les invités n'ont pas résisté à l'envie de danser sur les airs d'une marche ou d'une valse, et c'est dans une ambiance des plus festives que s'est terminée cette belle journée.

Association "Les Amis du Musée de l'Ambulance Alpine de Mittlach"

La quatrième saison du musée de l'ambulance alpine s'est achevée le 11 novembre dernier. Cette saison a connu un vif succès, les guides de l'association ayant enregistré une forte augmentation des visites de groupes. A cela s'ajoute la très belle saison réalisée au camping municipal, ainsi que la réouverture du restaurant Valneige, situé à quelques pas du musée.

La saison a été enrichie par une exposition temporaire intitulée « La vie à Mittlach sous la cohabitation française de 1915 à 1918 ». Elle a vu le jour grâce aux recherches menées par Rémy Jaeglé, historien local et par ailleurs président de l'association du musée. Vous trouverez dans les pages « Histoire » du présent bulletin un dossier complet sur cette cohabitation pas toujours facile entre les habitants du village et l'armée française.

Nous vous proposons ci-après une petite rétrospective de la vie de notre musée, et avons pour cela sélectionné quelques journées un peu spéciales.

Le 17 mars

Une délégation de l'association Alsace-Etat-Unis est la dernière à contempler l'exposition temporaire sur les Américains à Mittlach avant son démontage (exposition qui était en place lors de la saison 2017).



Le vendredi Saint 30 mars

Journée de grand nettoyage du musée, avant sa réouverture pour la nouvelle saison.

On en profite pour inaugurer la nouvelle bache publicitaire posée sur la façade du musée et financée par la Communauté de Communes de la Vallée de Munster. Un grand merci à Madame Denise Buhl, 3ème Vice-Présidente en charge de la mise en valeur du patrimoine militaire.



Le 11 avril

La marche de la fourragère du 7ème Bataillon de Chasseurs Alpains de Bourg Saint Maurice passe par le musée de Mittlach.



Un pot leur est offert à l'issue de la visite.

On n'a jamais vu autant d'armes à la salle des fêtes de Mittlach !

Les 25 juillet et 08 août

Un guide supplémentaire au musée

Mr Bert Van Midden, propriétaire d'une résidence secondaire à Mittlach, a une nouvelle fois proposé ses services pour effectuer des visites guidées en langue néerlandaise.

Très belle initiative de ce professeur de français à la retraite, qui enseignait dans une université hollandaise.

Ses compatriotes ont beaucoup apprécié son travail de guide, cela leur a permis de mieux appréhender le fonctionnement d'une ambulance alpine lors des terribles conflits de la grande guerre.

Au premier plan, Mr Bert Van Midden, et au second plan Mr Robert Heilmann, également guide du musée



Le 8 septembre

La visite d'un groupe bien sympathique de Wissembourg



Le 18 octobre

Au départ de la gare de Metzeral, 29 élèves de première du lycée Kirschleger de Munster, ont découvert le circuit historique 1914-1918 Mittlach-Metzeral, et ont fait une halte au musée de l'Ambulance Alpine, le tout dans la bonne humeur !

Les dons enregistrés en 2018

En bas : une personne qui souhaite rester anonyme a fait don d'une magnifique et rare table d'opération de la guerre 14/18

A droite : Le musée reçoit 2 paires de béquilles de 14/18. Un grand merci à Eddy Trapler de Metzeral.



Association "Les Jonquilles"

Fête de la Transhumance

Le samedi 13 octobre, nos vaches (certaines bien décorées) sont parties du Treh et d'Uff Rain, accompagnées des marcaires et d'autres personnes et ont rejoint notre village par la rue du Haut-Mittlach pour faire une halte à la salle des fêtes.



Ce fut l'occasion d'un moment convivial avec un repas très apprécié. L'association «les Jonquilles», sous la responsabilité de Clément et Michelle Brunn, aidés par de nombreux bénévoles, se sont occupés du bon déroulement de la fête. La bonne humeur fut naturellement de mise.

Une belle assemblée venue de différentes régions s'est retrouvée autour d'un repas de circonstance.

Au Menu

Velouté de potiron
Jambon braisé, salade de pommes de terre et salade verte
Galette alsacienne



Plus de 150 personnes se sont retrouvées dans une ambiance chaleureuse de partage et d'écoute.

En conclusion, le propriétaire de la ferme du Treh, Monsieur Deybach Jean-Paul, est intervenu pour expliquer cette tradition du Wandelfecht.

Après ce moment très agréable, les troupeaux et ceux qui les accompagnent ont rapidement rejoint Muhlbach pour prolonger la fête avant d'arriver à leurs quartiers d'hiver.



Un grand Merci à l'association les «Jonquilles» et à toutes les personnes qui se sont beaucoup investies pour ce moment passé ensemble.

Robert Heilmann

Association "Le Carrosse d'Or"

Dîner dansant à la salle des fêtes de la commune

Après le bal de la reine suivie de la fête des jonquilles, les festivités se sont poursuivies pour les membres de l'association « Le Carrosse d'or », avec l'organisation du traditionnel dîner dansant, qui a eu lieu samedi le 06 octobre, à la salle des fêtes de la commune.

Le menu, préparé par les cuisiniers de l'association, était composé d'un amuse-bouche de crème de potiron aux éclats de noisette, d'une salade d'automne, de joues de porc avec spaetzlés et légumes de saison, d'un buffet de fromages, d'un délice gourmand et d'un café.

L'animation musicale était quant à elle assurée par l'excellent orchestre « Duo des Jonquilles ».

La soirée a une nouvelle fois été une grande réussite.

Merci à toute l'équipe du Carrosse d'Or qui a œuvré à la bonne organisation de cette fête.



Activités intergénérationnelles

Pratique du Qi Gong

Le Qi Gong est une gymnastique douce et lente issue de la Médecine Traditionnelle Chinoise.

Du chinois « qi » qui signifie « énergie » et « gong » qui veut dire « le travail », le Qi Gong est le travail de l'énergie via le corps. Cette pratique est composée d'exercices qui, pratiqués régulièrement et quotidiennement, permettent de retrouver l'équilibre spirituel, psychique et physique. La pratique du Qi Gong fait appel à une grande diversité de mouvements qui s'enchainent généralement très lentement, de postures immobiles, d'étirements, d'exercices respiratoires, de visualisation et de concentration.



Evelyne Ernst, tous les jeudi matin de 09h00 à 10h00 dans la salle des fêtes, vous permet de vous maintenir en forme en entretenant vos capacités physiques, de développer et d'améliorer votre souplesse, de conserver votre équilibre et la bonne coordination de mouvements.

Rejoignez le groupe des 22 pratiquants dans la bonne humeur et la convivialité !

Les jeux de société



Les jeux de cartes, les échecs, le scrabble, le triomino, la dame chinoise, et bien d'autres sont le choix divers et varié proposé aux participants du deuxième mardi après-midi chaque mois.

Le groupe des 15 participants stimule leur mémoire, développe la concentration et passe surtout de très joyeux moments.

Le goûter est toujours prétexte à fêter un anniversaire dans la joie et la bonne humeur.

N'hésitez pas, venez passer un moment convivial en notre compagnie.

Claudine Jeanmaire

La page des jeunes

Ils ont 18 ans cette année, que font-ils ?

BONAFOS Quentin

né le 11 février 2000

domicilié 15, rue Erbersch



Etudes

J'ai obtenu mon CAP CONSTRUCTEUR BOIS au lycée des Métiers du BTP de CERNAY en juillet 2017.

A cette occasion, j'ai effectué plusieurs stages : le premier au sein de l'entreprise MARION CONSTRUCTION BOIS à Colmar, le second et le troisième au sein de l'entreprise DURR CRÉATION BOIS à Mittlach et le dernier au sein de l'entreprise COLMAR CHARPENTES à Colmar.

Actuellement, je suis en terminale BAC PRO CONSTRUCTEUR BOIS au Lycée des Métiers du BTP de CERNAY.

Profession future

Je souhaite exercer le métier de charpentier.

Loisirs

Randonnées, ski et cinéma.

Avis sur le village

J'habite à Mittlach depuis mes 6 ans, mes parents ayant racheté la maison de ma grand-mère, Madame Laurence WEBER. C'est un magnifique village au cœur de la nature ; j'adore y faire des balades tout au long de l'année, chaque saison ayant son charme.

De plus, ayant eu l'occasion de travailler au camping les étés 2017 et 2018, j'ai pu constater que notre village est très apprécié par les touristes.

La page des jeunes

Ils ont 18 ans cette année, que font-ils ?

JA EGLÉ Loïc

né le 15 mai 2000

domicilié 38A, rue Erbersch



Études

Je suis titulaire d'un Bac S que j'ai effectué au lycée Frédéric Kirschleger à Munster.

Actuellement je fais un DUT informatique à l'IUT de Saint-Dié des Vosges.

Profession future

J'aimerais travailler dans l'informatique pour créer des logiciels.

Loisirs

Je pratique le VTT et la course à pied. Je dessine beaucoup aussi.

Avis sur le village

Mittlach est un village charmant et accueillant.

J'aime bien m'y balader et y faire du VTT.

J'apprécie également le côté nature et paisible du village.

La page des jeunes

Ils ont 18 ans cette année, que font-ils ?

BATO Nicolas

né le 15 novembre 2000

domicilié 47, rue du Haut-Mittlach

Etudes

J'ai obtenu un Bac Professionnel « Maintenance d'engins de travaux publics » au lycée Paul-Emile Victor à Obernai. J'ai fait ce bac en alternance et j'ai effectué la pratique chez TP Services à Wihr-au-Val.

Actuellement j'étudie en première année de BTS « Maintenance d'engins de travaux publics », et j'ai également opté pour l'alternance. Je poursuis la pratique dans l'entreprise TP Services, implantée depuis le début de l'année à Colmar.

Profession future

Je souhaite exercer le métier de mécanicien en engins de travaux publics.

Loisirs

Snowboard (j'ai pratiqué ce sport en compétition pendant 7 ans) et Moto

Avis sur le village

Mittlach est un joli village, agréable à vivre. Je trouve cependant dommage que les commerces ont tous fermé les uns après les autres. J'aimerais qu'il y ait plus d'activités, notamment dans le secteur touristique.

Par contre j'apprécie beaucoup les animations en place pour les seniors, à savoir le Qi Gong et les après-midis jeux. Ma grand-mère en profite pleinement et je trouve que c'est un plus pour les anciens du village.

Un autre point positif est sans nul doute la réouverture de l'hôtel-restaurant Valneige, qui contribue ainsi au maintien de la vie locale.



Un peu d'histoire

La face cachée de la vie de nos aïeux

Par Bruno Weigel

Quand nos anciens évoquaient la vie d'autrefois, ils la qualifiaient de bon vieux temps. Mais rien n'est moins sûr, certains de nos ancêtres n'ayant connu que conditions de vie rudes et pénibles, ont chaviré dans les extrêmes. Quelques documents nous exposent un autre visage de la vie qui offrait peu de place aux sentiments. La violence de quelques individus s'est traduite par des actes extrêmes et péremptaires.

L'affaire Mettler Jean

Cette chronique, au fur et à mesure des investigations, met en lumière les liens étroits entre les personnes rattachées dans de différentes affaires d'homicides. En effet, une décennie avant le meurtre des colporteuses au Holtzruck, sujet d'un article à venir, un protagoniste nommé **Mettler Jean, tisseur de coton né à Mittlach, finit sa vie au bagne**. Il fut condamné à mort en 1832 pour agression commise sur la personne de l'épouse du pasteur de Muhlbach.

Les faits : *Le dimanche 16 octobre 1831, entre 8 et 9 heures, Jean Mettler s'introduit durant le service protestant dans le presbytère du pasteur de Muhlbach, le sieur ECCARD, président du consistoire. Il y trouve la femme de ce dernier, âgée de 55 ans, qu'il assomme à coups de gourdin pour ensuite fouiller l'appartement. Celle-ci "revient un moment à elle" et appelle au secours. Une chasse à l'homme s'engage alors. Finalement Jean Mettler est découvert et arrêté vers une heure de l'après-midi "sur la banlieue de Muhlbach" par plusieurs gardes nationaux de la commune. (Source: Rapport du maire de Muhlbach au préfet du Haut Rhin le 17/10/1831-ADHR,4M50).*

La victime, Marie Catherine Mequillet, fille de notables, naquit en 1776 à Riquewihr au sein du couple Jacques Frédéric Mequillet, receveur du Duc de Wurtemberg et de Susanne Barbe Divoux. Elle s'unit au temple protestant de Riquewihr le 19 janvier 1799 avec Jean Charles Frédéric Eccard, officier de santé et pasteur à Muhlbach, né à Gunsbach le 7 août 1773 et fils de Daniel Frédéric Eccard ministre du culte. Marie Catherine décédât huit ans après son agression au presbytère de Muhlbach, le 23 décembre 1839 à l'âge de 63 ans. A noter qu'un fils de ce couple, François Frédéric Eccard était docteur en médecine. Il est clair que Jean Mettler, en se prenant à cette personnalité éminente, en payera le prix fort.

Le parcours judiciaire de Mettler Jean :

Extrait des matricules des chiourmes (galères) du bagne de Brest :

Jean Mettler est condamné à Colmar le 17 mars 1832 par la cour d'assise du Haut-Rhin pour tentative de vol dans une maison habitée, à l'aide de violences qui ont laissé des traces de blessures et de contusions, à la peine de travaux forcés à perpétuité à vie. L'arrêt fut confirmé le 19 avril 1832.

Par décision Royale du 27 mai 1832, remise lui a été faite de la flétrissure (Peine afflictive et infamante de l'Ancien Régime, consistant en une marque au fer rouge sur le condamné.)

Il s'évade des prisons de Colmar le 3 novembre 1832. Repris et son identité reconnue le 8 juin 1833 par la cour de Colmar, il est envoyé au bagne de Brest où il arrive le 7 août 1834, matricule 20225. Sa peine quoique très sévère, fut commuée le 4 mai 1849 par décision du Président de la République, (Louis Napoléon Bonaparte) en peine de 20 ans de bagne.

Le 24 avril 1852, il est embarqué à Brest sur le bâtiment La Forte, avec 347 autres condamnés à destination de Cayenne et affecté sur l'Îlet la Mère en Guyane sous le nouveau n° de matricule 315. Il y décéda le 2 janvier 1868, un peu plus d'un an avant le terme de sa peine prévu pour le 4 mai 1869.

BAGNE D

SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE DE BREST
ARCHIVES

N. 20295 (450)

Mettler, Jean.

Évadé des prisons de Colmar le 3 Novembre 1832, repris et conduit recomposé le 3 Juin 1833 par arrêt de Cass. Cass.

SIGNALLEMENT.	DURÉE DE LA PEINE.	DURÉE DE LA PEINE.			
		ANN.	MOIS.	JOURS.	
<p>1806</p> <p>Fils de Jean et de Agathe Zimmemann né à Muhlbach, dép. de Metzgerall, cant. de Colmar dép. d. du Haut Rhin domicilié à Muhlbach dép. d. marié à Mariamne Bello profession d. Cordonnier taille d. 1 mètre 800 millimètres cheveux et sourcils blonde front rond nez yeux nez moyen bouche menton visage</p> <p>Signes particuliers :</p> <p>Flétri des lettres d. ...</p>	<p>Condamné à Carrière le 17 Mars 1832. par A. D. L. O. D. A. du département du Haut Rhin pour tentative de vol dans une maison habitée, à l'aide de violences qui ont laissé des traces de blessures et de contusions. à la peine des travaux forcés pour à perpétuité, inf. en l'art. 102 ci. I. P. ...</p> <p>Exposé le 3 juillet 1832. A libérer le 4 Mai 1839.</p> <p>Arrivé au bagne le 7 Août 1831.</p> <p>Par décision Royale du 27 Mai 1832, remise lui a été faite de la plénitude.</p> <p>Commutation en vingt ans par l'ordonnance du Préfet du Canton de la République, en date du 14 Mai 1839 (Ordon. du 21 Juin 1837) à compter du jour de la dite décision. C. 20.</p>	<p>Perpétuité</p>			

Extrait du registre 2 O 29 du bagne de Brest. Services Historique de la Défense de Brest. Matricules n° 19952 à 21085 (23 juillet 1833 - 1er septembre 1837)

Description physique de Mettler Jean :

Taille 1,80 m, cheveux et barbe blonde, teint coloré, des verrues sur la figure, la poitrine très plate, un fort signe au bas du cou coté droit, des petites cicatrices sur l'omoplate droite, une verrue au ventre coté droit, amputé du médius main droite, à la 2ème phalange, fortement constitué, poitrine velue. Ces descriptions précises et en particulier sa taille de 1,80 m, chose plutôt rare à l'époque, expose en fait un sacré gaillard !

Pour mémoire, l'Îlet la Mère située à 11 km au large de Cayenne fut affectée à l'administration pénitentiaire. Destinée initialement aux déportés politiques, elle fut évacuée en 1875 à la suite d'une épidémie de fièvre jaune.

BAGNE de Brest.

EXTRAIT
DES
MATRICULES DES CHIOURMES.

399.

Taille d'un mètre	200	millim.
Cheveux	bruns	
Sourcils	bruns gris	
Front	large, ridé	
Yeux	gris	
Nez	moyen	
Bouche	moyenne	
Menton	rebordé	
Barbe	blanche	
Visage	ovale	
Teint	coloré	

Signes particuliers: l'épave des dents
des fers de fer au bas du nez, etc. etc.
des taches au front, etc. etc.
amovibles de la main droite
à la 4^e phalange, fortement courbés
à la première de la main gauche.

DIVERS RENSEIGNEMENTS.

né en 1804
à Morlaix Brest

Le nommé *Mettler Jean*
Évadé des prisons de Colmar le 3 9 mai 1832, repris & identifié reconnu
le 8 Juin 1833 pour avoir été de cette cour

immatriculé sous le n° 450, fils d *Jean*
et d *Agathe Zimmermann*
né à *Muhlbach, départ. de Metz*, arrondissement d *Colmar*
département d *le Haut Rhin*, âgé de 48 ans, domicilié
à *dit lieu*, arrondissement d
département d ; ayant exercé, avant son arrivée au

bagne, la profession d *Cisserand*
condamné à *Colmar* le 17 mars 1832, par la Cour d'assises
du Haut Rhin pour tentative de vol dans une
maison habitée, à l'aide de violences qui ont causé des
travaux de blessure & des contusions, à la suite de
travaux forcés à perpétuité *à 80*

Arrêt confirmé le 17 avril 1832
Exposé le 3 Juin 1832

(Par décision Roy. du 27 mai 1832 remis en état pour la réclusion)
Arrivé au bagne le 7 août 1834

Commencement des travaux, ans par décision du Président de
la République en date du 4 mai 1849, d'après les lois sur les
à compter des jours de la date de décision *à 20 ans.*

Embarqué le 24 avril 1852 sur la Forte

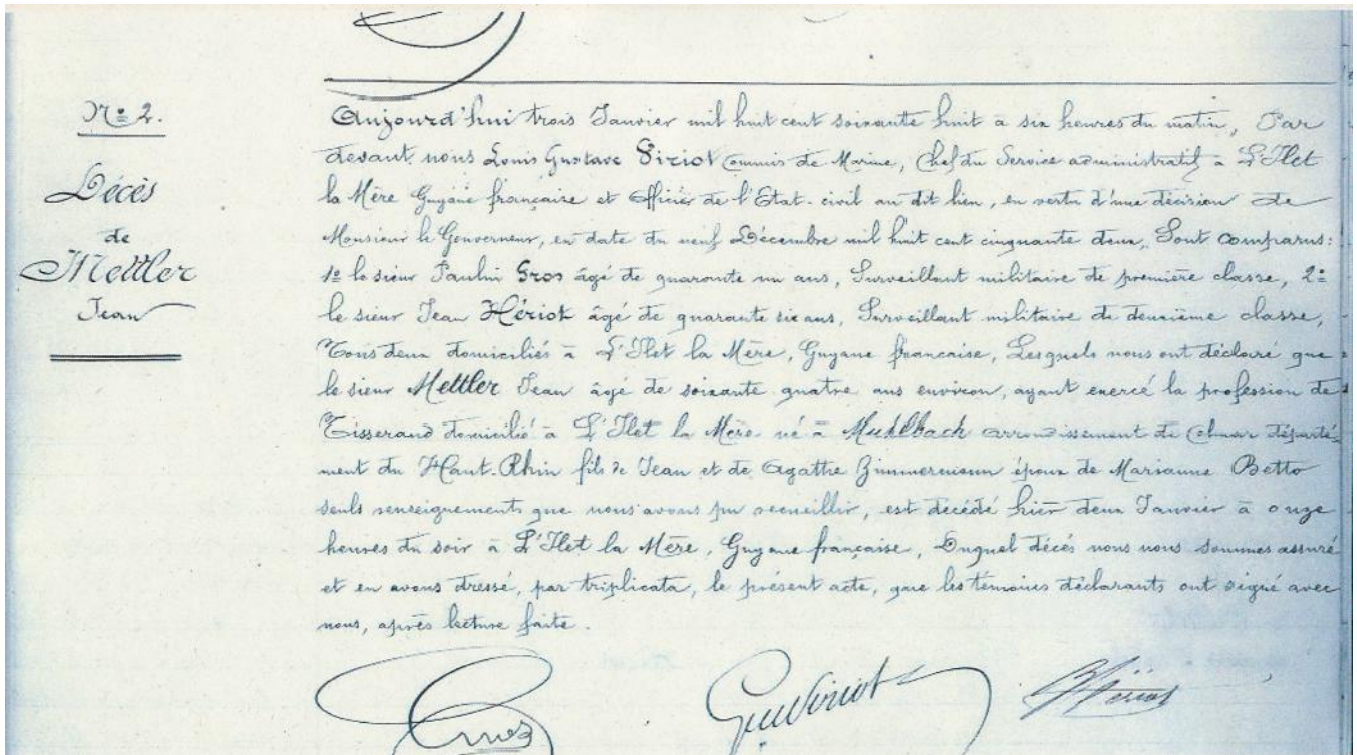
pour Cayenne (Dépêche du 11 Juin)
Parti de Brest sur la Forte, pour la Guyane le
le 29 avril 1852



Vu par le Contrôleur
de la marine,
Joucard

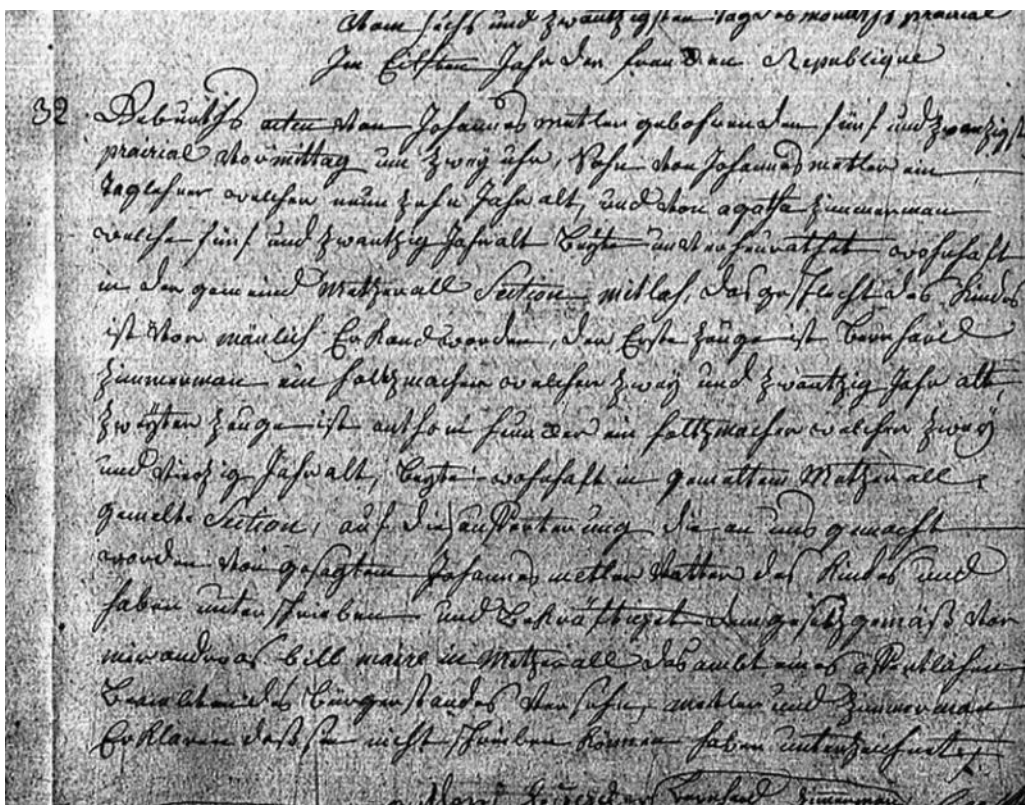
Certifié par l'Agent comptable
des Chiourmes,
J. Delorme

Copie des chiourmes du bagne de Brest (Archives Nationales d'Outre Mer)



Copie de l'acte de décès du bague de L'îlet la Mère. Sources : Archives Nationales d'Outremer

Filiation de Jean Mettler



Ci-dessus, copie de l'acte de naissance de Jean Mettler fils, du 25 prairial de l'an onze, (mardi 14 juin 1803) du registre d'état civil de Metzeral. (Pour précision, l'acte est enregistré dans le registre des naissances de Metzeral et non de Muhlbach, comme indiqué par erreur dans l'acte de décès rédigé par le bague de L'Îlet la Mère.) Il renseigne que les parents habitant Metzeral, section Mitlah, ne sont pas mariés "Unverheiratet". L'altérité des actes de naissance des deux premiers enfants, Jean et Joseph, confirme que le couple vivait en concubinage.

Jean Mettler fils naquit donc le 14 juin 1803 à Mittlach, au foyer du couple Mettler Jean le père, âgé de 19 ans et d'Agathe Zimmermann, (Marie de 2em prénom) âgée de 25 ans, ils sont domiciliés à Mittlach. Le père exerçait de multiples métiers dont journalier, faiseur de chapeau, droguiste ambulante, marchand d'épice.

Aîné d'une fratrie de sept enfants, dont deux jumeaux, il épouse le 26 mai 1826 à Metzeral Marie Anne Bato, la fille de Joseph Bato et de Anne Marie Fischer. Trois ans auparavant, Anne Marie Bato eut un fils naturel ; Jean Baptiste Bato, né en 1823. Le couple aura encore trois enfants ayant descendance, lesquels, lors de leurs mariages, le nom du père n'est plus mentionné mais était déclaré comme « père absent ».

Le couple furtif Mettler Jean - Zimmermann Agathe

L'acte de naissance du deuxième enfant, Joseph Mettler, né le 2 Messidor An 13 (21 juin 1805), nous informe que le déclarant est le père et que la mère de l'enfant est Agathe Zimmermann, fille de Pierre Zimmermann et de Anne Marie Bobenrieth d'Oderen. Ce détail indiquerait donc que le couple n'était toujours pas marié. Le dernier enfant du couple, une fille prénommée Anne Marie née le 21 septembre 1817 à Mittlach, est née sous le nom de la mère c'est à dire Zimmermann et la naissance fut déclarée par Suzanne Braesch, sage femme de Metzeral ; Ce qui indique que le père était déjà absent à cette date. L'enfant décéda à Mittlach le mois suivant, le 2 octobre 1817.

Jean, l'aîné, avait donc trois sœurs et trois frères dont Joseph dont on vient de parler, né le 21 juin 1805 à Mittlach. Il épouse le 2 février 1839 à Wildenstein, Marie Anne Muller, la sœur de Madeleine Muller, l'épouse de François Antoine Montagnon, qui avait mis fin à ses jours au Wildensteinerwald après les meurtres de deux marchandes ambulantes perpétré au Holtzruck. Etrange coïncidence !

Lors de ce mariage de Joseph Mettler, on apprend que le père de l'époux, c'est à dire Jean Mettler le compagnon d'Agathe Zimmermann, n'a pas été appelé à donner son conseil en raison de son absence qui a été justifiée par la représentation d'un acte de notoriété délivré par le juge de paix du canton de Munster, le père de l'époux a eu son dernier domicile, en la forme prescrite par l'article 153 du code civil.

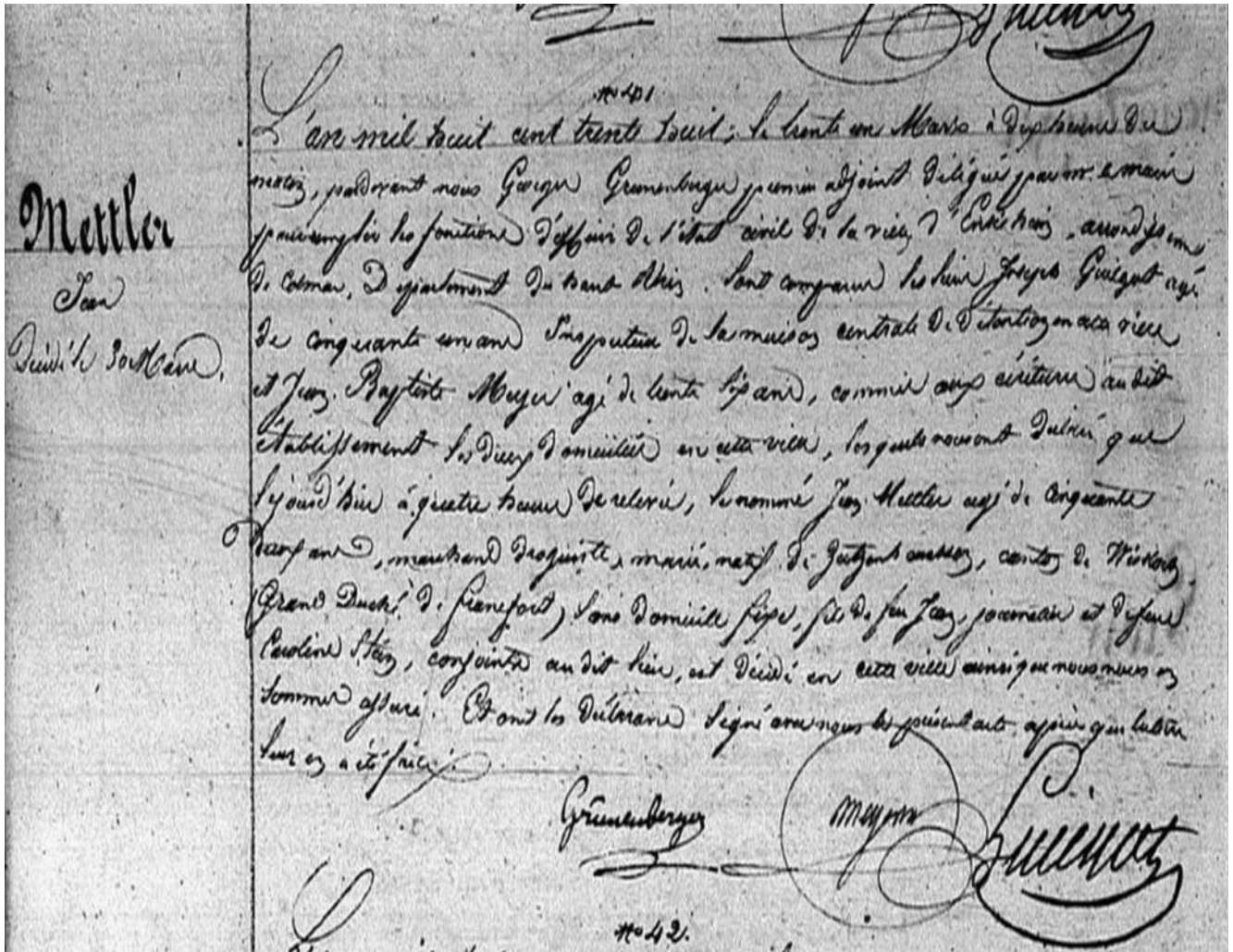
Que dit cet article ?

Article 153 :

Créé par Loi 1803-03-17 promulguée le 27 mars 1803. Abrogé par LOI n°2011-525 du 17 mai 2011 - art. 158

Sera assimilé à l'ascendant dans l'impossibilité de manifester sa volonté l'ascendant subissant la peine de la relégation ou maintenu aux colonies en conformité de l'article 6 de la loi du 30 mai 1854 sur l'exécution de la peine des travaux forcés. Toutefois, les futurs époux auront toujours le droit de solliciter et de produire à l'officier de l'état civil le consentement donné par cet ascendant.

Dans ce cas, cela expliquerait que Mettler Jean, le père, était également maintenu quelque part en détention. Effectivement, ce fait est certifié par l'acte de décès daté du 30 mars 1838, transmis par la centrale pénitentiaire d'Ensisheim où il y décède à l'âge de 52 ans. En fait, il avait plutôt 54 ans, attendu qu'à la naissance du premier enfant en 1803, il était alors âgé de 19 ans, il serait donc né en 1784 et non en 1786.



Acte de décès du 30 mars 1838 de Jean Mettler père (R. E. C. Ensisheim)

Cet acte de décès nous apporte d'utiles renseignements sur l'état civil de Mettler Jean le père, qui, jusqu'à présent restait énigmatique du fait de la lacune d'acte de mariage. On apprend donc qu'il était natif de Zuzenhausen, canton de Wiesloch, Grand-duché de Francfort en Allemagne, marié, sans domicile fixe, marchand, droguiste, et fils de Jean, journalier et de Caroline Stein.

En ce qui concerne sa compagne Zimmermann Agathe, plus âgée de 6 ans que son compagnon, naquit le 18 décembre 1778 à Oderen, dans la vallée de St Amarin au sein d'une fratrie de huit enfants. Le couple atypique demeurait à Mittlach en concubinage. Il apparaît que l'état matrimonial du couple n'était pas en concorde des coutumes de l'époque, du moins ne l'étaient-ils pas lors des naissances des deux premiers enfants. Toutefois sur l'acte de décès délivré par la centrale pénitentiaire d'Ensisheim, Mettler Jean est bien signalé comme étant marié, toutefois on peu en douter vu que l'acte de mariage fait défaut et reste introuvable.

Sources : R.E.C : Metzeral, Muhlbach, Wildenstein, Ensisheim
 ADHR,4M50
 Archives Nationales d'Outre Mer
 Services Historique de la Défense de Brest

Un peu d'histoire

La cohabitation à Mittlach en 1916

Par Rémy Jaeglé

Les soldats français se sont installés à Mittlach le 20 avril 1915. Ils y resteront jusqu'à la fin du conflit, le 11 novembre 1918.

Junod, un Lieutenant de 3ème classe qui est aussi interprète, est nommé à Mittlach à partir du 1er janvier 1916.

Du 1er janvier au 1er avril 1916, il rendra compte au Capitaine Gilbert Gidel à Gérardmer.

À partir du 1er avril 1916, Mittlach est placé sous l'administration des militaires de St-Amarin avec comme responsable le Lieutenant De Maroussem.

Junod doit rendre compte à ses supérieurs de tout ce qui se passe dans notre village. Cela va du ravitaillement au cantonnement, en passant par les transports, le bois, les routes, la police, etc...

Grâce à lui et aux archives qu'il nous a laissées, nous savons comment cette cohabitation, entre ces Allemands de Mittlach qui parlent l'Alsacien entre eux et ces nouveaux venus, les Français que l'on ne comprend pas, s'est passée.

On a froid à Mittlach en janvier 1916, et on manque de bois. Le maire demande l'autorisation pour que les habitants puissent, comme avant, aller ramasser des branchages dans la forêt non visible de l'ennemie, un jour fixe dans la semaine et sous la surveillance d'un garde-forestier, pour éviter les délits de bois.

Mittlach, le 18 Janvier 1916

Monsieur le Capitaine Gilbert Gidel, Administrateur du Territoire de la Fecht, à Gérardmer

J'ai l'honneur de vous adresser conformément à la décision du Conseil municipal, séance du 16 Janvier, une demande en vue d'obtenir l'autorisation de pouvoir ramasser des branchages en forêt. Il ressort du compte-rendu de la séance en question que le besoin de se pourvoir de bois de déchets, etc., se fait sentir de plus en plus, il serait donc bon, si la population pouvait à un jour fixe, le Jeudi par exemple, dans un endroit fixe, - partie de forêt défilée de Mittlach le Haut ou Erbersch, ainsi que dans la forêt domaniale – sous la surveillance d'un garde-forestier, s'approvisionner quelque peu de bois, pour ne pas avoir à souffrir dans un temps relativement proche du manque de bois.

On éviterait ainsi les délits de bois à des habitants qui ont eu jusqu'alors l'habitude de glaner dans les forêts environnant le village.

Après pourparlers avec les gardes-forestiers, la fixation d'une journée par semaine pour cela paraît indiquée.

Le Maire : Neff Mathias

Mittlach le 25 Janvier 1916

J'ai l'honneur de vous soumettre une demande d'allocation pour la famille Jaeglé Nicolas Weigel. Les renseignements nécessaires à l'établissement du calcul d'allocations sont joints à la présente ainsi que l'extrait de délibération du Conseil Municipal.

Voici la fiche de renseignements pour l'établissement du calcul des Allocations, approuvée par le conseil municipal.

Renseignements pour l'établissement du calcul des Allocations.
Cernoulain le 25.

N°	Nom & Prénom	Chef de Famille. Nombres mobilisés.	22: années	Personnes - Bénéficiaries.	Observations.
18.	Jaeglé Nicolas - Weigel - bûcheron, né le 14 Février 1866.		57. Père.	mère Salomé, née Weigel, née le 2 Août 1869.	
	3 fils Charles, né le 1 ^{er} Juin 1893			3 fils Martin, né le 4 Août 1901	Les trois enfants vont à l'école.
	3 " Jean, " " 14 Juin 1895			3 fille Salomé, née le 20 Août 1904	
	3 " Mathieu " " 4 Août 1896			" Marie, " le 28 Octobre 1905	
	tous les 3 bûcherons, Charles, mobilisé Ersatzrekrut Jean " Landsturm Mathieu "				

Une famille type de Mittlach, le père, la mère et leurs 6 enfants.

Sont mobilisés tous les hommes valides nés entre 1869 et 1897.

Le père Jaeglé Nicolas, né en 1866, âgé de 50 ans et la mère Salomé Weigel née en 1869, âgée de 47 ans, sont à Mittlach.

Leurs 3 fils sont mobilisés, tous étaient avant des bûcherons :

Charles, né en 1893, âgé de 23 est mobilisé Ersatzrekrut (recrue de dépôt.)

Jean, né en 1895, âgé de 21 ans et Mathieu, né en 1896, âgé de 20 ans, sont mobilisés Landsturm.

Les 3 autres enfants, Martin 14 ans, Salomé 12 ans et Marie 10 ans vont à l'école de Mittlach.

(Cette famille portait le surnom de 'Kopa')

Les communes avaient à payer les épouses des soldats incorporés dans l'armée allemande, entre 6 et 15 marks par mois et 4 à 6 marks par enfant, ainsi que la pension allouée aux vétérans de la guerre de 1870, qui était de 12,50 marks par mois.

En janvier 1916, première réunion du conseil municipal en français.

Se pose la grande question, comment gérer le budget de la commune de Mittlach ? Comment faire entre les lois allemandes d'avant et les législations françaises du moment ?

Le rapport du conseil municipal du 26 janvier 1916 commence par un questionnaire à 13 points.

Mittlach le 26 Janvier 1916.

Monsieur le Capitaine Gilbert Gidel, Administrateur du Territoire de la Fecht à Gérardmer.

J'ai l'honneur de vous adresser conformément à la décision du Conseil municipal, séance du 23 Janvier 1916, une demande en vue d'obtenir les éclaircissements indispensables à l'établissement du Budget.

Suivant l'avis du Conseil municipal les 13 questions suivantes seraient à vous adresser.

1. Le budget devant être établi conformément aux prescriptions légales allemandes, l'exercice comptera-t-il à partir du 1^{er} avril 1915 ou adoptera-t-on la méthode française partant du 1^{er} Janvier ?

Cette 1^{ère} question nous fait comprendre pourquoi la commune de Mittlach a obtenu son indépendance par rapport à Metzeral le jour du 1^{er} avril 1908. Il fallait attendre la clôture du budget de l'année en cours.

2. La somme de 9533 francs représente-t-elle la recette provenant de nouvelles coupes pour l'armée ?

3. Ne serait-il pas possible de se passer de coupes complémentaires en raison de la quantité importante encore de bois abattu et en considération surtout des forêts fortement éclaircies ?

Les conseillers sont très préoccupés par la gestion de la forêt, à l'époque c'était leur revenu principal, tout le monde était bûcheron ou vivait du revenu de la forêt.

4. Le service de sonner les cloches est suspendu depuis le premier jour de la guerre. Le sacristain n'a pas interrompu son autre fonction, celle de remonter l'horloge de l'église. Une somme de 60 marks figurait dans l'ancien exercice sous chapitre 10, article 110, qu'il y aurait peut-être bien de conserver pour le nouvel exercice ?

Ou, comment payer le sacristain, qui de bonne volonté et contre son gré n'a pas pu exécuter entièrement son travail.

5. Suivant l'estimation approximative, la somme de 250 francs paraît insuffisante pour pouvoir faire face aux grandes réparations dans tous les bâtiments communaux, l'ancien budget portait à 490 marks les frais d'entretien de bâtiment.

Ne devrait-on pas prévoir une somme approchant ce chiffre ?

Comment faire face aux grandes réparations dans tous les bâtiments communaux ?

Un mark valait 1,25 francs. Le taux semble ne pas avoir varié durant le conflit puisqu'il était le même en 1915 et en 1918. Les 490 marks auraient du être convertis en 612 francs, et non en 250 francs.

6. Le projet budgétaire prévoit pour l'entretien du cimetière une somme de 50 francs ; aucun civil n'avait été émargé jusqu'ici, attendu que les sommes perçues pour la vente ou le loyer des tombes faisaient face à cette dépense. Est-il nécessaire de créer un article dans le nouvel exercice ?

Il n'y eu aucun décès civil à Mittlach du 20 avril 1915 au 26 janvier 1916.

7. La commune ne possède pas de maison forestière, l'indemnité de logement, allouée par l'état au garde lui permettait de loger chez les particuliers. Faut-il prévoir une somme à cet effet ?

La forêt ne sera partagée que le 3 juin 1932 avec Metzeral. En 1916 la commune de Mittlach ne possédait pas encore de maison forestière et le garde-forestier logeait chez un particulier.

8. Conformément aux prescriptions, la feuille d'impôts restait dans les mains du Receveur, résidant à Munster. Dans les quelques pièces restées à la mairie, il ne s'en trouve aucune ayant trait aux impôts.

Les feuilles d'impôts sont restées chez le receveur allemand à Munster. Les receveurs municipaux allemands se sont enfuis avec les caisses avant l'arrivée des Français et certains ont également amené l'argent à Strasbourg.

9. Les deux chemins du Herrenberg et du Kolben donnent accès à la forêt domaniale. Au chapitre 4, recettes article 54 et 55, figurait une subvention de l'état pour ces chemins. Faut-il en tenir compte dans le présent exercice ?

La question est : l'état français verse-t-il la même subvention pour ces chemins que l'état allemand ?

10. Une somme de 100 marks figurait au chapitre 7, culte pour la fabrique d'église, doit-elle être maintenue ?

Le curé ayant quitté Mittlach le 20 avril 1915, il n'y a plus eu de messe depuis. Doit-on maintenir une subvention pour le conseil de fabrique ?

11. Il avait été question d'une somme de 100 francs pour une petite pharmacie. Faut-il conserver cet article ?

À l'ambulance alpine il y avait déjà une petite pharmacie.

12. Pour les dépenses imprévues, 200 francs sont émargés dans le projet, l'ancien budget en porte 500 marks. N'y aurait-il pas lieu, en raison des circonstances actuelles, d'augmenter ce chiffre de 200 francs ?

Il est vrai qu'en temps de guerre il y a un fort risque de dépenses imprévues.

13. Quant aux sommes émargées pour le traitement du greffier et de l'instituteur, reviennent-elles aux personnes en fonction actuellement ?

Question : qui paye le greffier et l'instituteur ?

Ce sont tous deux des militaires :

Le Lieutenant Junod, qui a la fonction de greffier et qui rédige ces lignes, et un autre officier interprète, nommé Ramier qui enseigne le Français.

Voilà les questions pour lesquelles vous voudriez bien donner des indications afin de pouvoir vous soumettre ensuite le budget définitivement arrêté.

Si vous deviez avoir besoin de l'ancien budget, veuillez le faire savoir, il vous parviendrait sans retard.

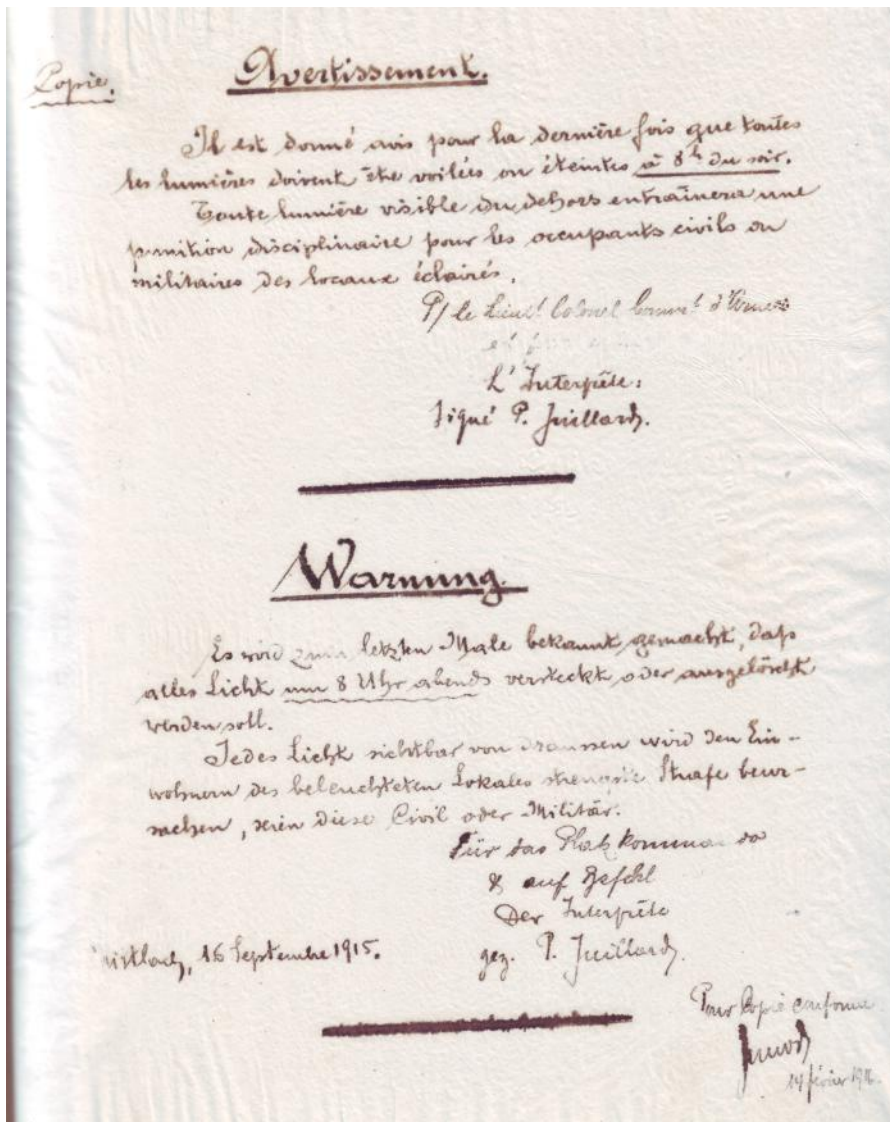
Le Maire : Neff Mathias.

Avertissement.

Il est donné avis pour la dernière fois que toutes lumières doivent être voilées ou éteintes à 8 heures du soir.

Toute lumière visible du dehors entraînera une punition disciplinaire pour les occupants civils ou militaires des locaux éclairés.

Cet ordre, écrit en français et en allemand, ne plaisantait pas.



Mittwoch, le 18 Janvier 1916

Mon cher Britschu,

La réglementation des pensions d'accident et d'invalidité dans le sens de la loi allemande étant faite, j'ai un renseignement à vous demander concernant les papiers d'un nommé Dierstein Jacques, domicilié à Erbersch n° 27. Il s'est présenté hier ici en me déclarant que, alors qu'il était arrêté pour avoir eu de la lumière, ses papiers – parmi lesquels les cartes de pension, etc. – auraient été remis entre vos mains, cela en date du 16 Juin 1915.

Pouvez-vous vous en rappelez et avez-vous connaissance de ce que sont devenues ces pièces ?

Dans l'attente de vous revoir, je vous serre cordialement la main.

Junod

Dierstein Jacques fut puni et arrêté, pour avoir eu de la lumière, on lui confisqua même ses papiers.

Mittlach, le 6 Mars 1916

Monsieur le Capitaine Gilbert Gidel, Administrateur du Territoire de la Fecht à Gérardmer.

Objet : Évacuation de Joseph Jaeglé.

J'ai l'honneur de vous rendre compte en donnant suite à votre lettre du 14 Février, concernant l'évacuation du Sieur Joseph Jaeglé, fils de Mittlach, que le père du jeune homme est venu me trouver hier pour me montrer une lettre de son fils qui maintenant ne se trouve plus à Ornans (Doubs), mais avec deux autres jeunes gens alsaciens dans un village des environs de cette ville dans une famille où il aurait trouvé une place de garçon de ferme. Il s'y plaît très bien et ne demande qu'à rester dans sa nouvelle place.

Vu les circonstances difficiles à élucider de l'arrestation et de l'évacuation du fils Jaeglé et en raison des sentiments au point de vue national insuffisamment rassurants de la famille Jaeglé, il y a lieu, à mon avis, de ne pas entreprendre d'autres démarches et de laisser leur fils à l'intérieur.

Junod

Arrêté et évacué en France, le fils est laissé tranquille, vu que les parents à Mittlach ont des sentiments nationaux insuffisamment rassurants.

Mittlach le 22 Mai 1916.

Monsieur le Lieutenant de Maroussem Administrateur de la Fecht à Saint-Amarin.

J'ai l'honneur de vous confirmer notre entretien verbal de Samedi concernant la famille de Monsieur Bato Martin, se composant de 6 membres :

- 1- Bato Martin, âgé de 47 ans.*
- 2- Bato Catherine, sa femme, âgée de 47 ans, incapable de travailler, malade.*
- 3- Bato Alphonse, le fils, âgé de 18 ans, blessé par un éclat d'obus, invalide de sa blessure.*
- 4- Bato Gaspard, le fils, âgé de 14 ans.*
- 5- Bato Émilie, la fille, âgée de 11 ans.*
- 6- Bato Catherine, la fille, âgée de 9 ans.*

Par le bombardement du 2 Mai, Bato se trouve être dans une situation excessivement précaire, étant donné que les deux vaches, qui constituaient à peu près tout son avoir, ont été tuées par les éclats et ont dû être enfouies sans utilisation de la viande, selon l'avis du vétérinaire elles avaient une valeur de 500 francs chacune, sa maison a reçu 3 obus de 150 mm, dont un est rentré par une fenêtre, éclatant à l'intérieur de l'appartement brisant la plupart des meubles. Bato pour l'instant est logé chez ses beaux-parents à Mittlach-le-Haut, il avait exprimé le désir de quitter Mittlach pour venir habiter chez son frère à Kruth, mais les beaux-parents de sa femme ne veulent pas le laisser partir.

Dans sa situation excessivement difficile il est venu me trouver et me charge de solliciter de votre bienveillance de lui accorder un secours.

Homme sobre et travailleur il vous serait très reconnaissant, si par un secours vous allégiez sa lourde tâche.

Pour le Maire : Junod




NOM: *Bato*
Prénoms: *Martin*
Lieu de naissance: *Mittlach*
Date de naissance: *4.4.64*
Profession: *bûcheron*
Domicile: *Mittlach*
Rue: _____ N° *54*
Signature: *Bato Martin*

NOM et prénoms	Lieu de naissance	Date de naissance
<i>Bato Casper</i>	<i>Mittlach</i> <small>1^o) du père</small>	
<i>Peter Salomé</i>	<i>Mittlach</i> <small>2^o) de la mère</small>	
<small>3^o) des enfants de moins de 15 ans résidant sous le toit du titulaire, lorsqu'il est chef de famille</small>		
<i>Bato Cathu</i>	<i>Mittlach</i>	<i>6.4.07</i>

SIGNALEMENT

Visage: <i>long.</i> Yeux: <i>gris</i> Cheveux: <i>châtain</i> Taille: <i>1,61^m</i>	Signes particuliers: _____ _____ _____ _____ _____
---	--

Imaginez un peu la maison de ce 'Kanschper Martla', touchée par 3 obus de 150 mm, dont un, entré par la fenêtre et qui éclate à l'intérieur en brisant la plupart des meubles. Heureusement il n'y eu pas de blessé, mais la maison est invivable.

La famille - le père, la mère malade et incapable de travailler, ses 4 enfants, dont un de 18 ans blessé bien auparavant par un éclat d'obus et qui est invalide de guerre - obligée d'aller se réfugier chez les beaux-parents au Haut-Mittlach.

Huit jours plus tard, le 1er juin, on remettra de l'argent en secours à Bato Martin et à sa famille, mais le montant n'était pas communiqué.

Le 26 juin, Monsieur Bato exprimera sa grande reconnaissance, et pour l'envoi d'argent, et le ballot d'effet.

Le 2 juillet, on offrira des couvertures pour toute sa famille, il remercie bien sincèrement.

Ce texte nous apprend qu'avec deux vaches une famille pouvait survivre, certes sûrement très pauvrement.

La valeur d'une vache était de 500 francs, comparée à ce qu'un bûcheron de l'époque gagnait, soit 4 francs par jour, cela fait 125 jours de travail, ou bien 5 mois.

Sur la carte ci-contre, issue de la collection privée de Neff Madeleine, on avait noté que 606 obus étaient tombés sur Mittlach du 12 mars au 14 août 1916.

Bombardement de Mittlach du 12 Mars au 14 août 1916

<i>12 Mars</i>	<i>30</i>	<i>obus</i>
<i>13 "</i>	<i>50</i>	<i>"</i>
<i>23 "</i>	<i>100</i>	<i>"</i>
<i>26 "</i>	<i>20</i>	<i>"</i>
<i>30 "</i>	<i>20</i>	<i>"</i>
<i>31 "</i>	<i>30</i>	<i>"</i>
<i>1^{er} Avril</i>	<i>20</i>	<i>"</i>
<i>8 "</i>	<i>20</i>	<i>"</i>
<i>10 "</i>	<i>4</i>	<i>"</i>
<i>17 "</i>	<i>30</i>	<i>"</i>
<i>24 "</i>	<i>4</i>	<i>"</i>
<i>27 "</i>	<i>50</i>	<i>"</i>
<i>1^{er} Mai</i>	<i>50</i>	<i>"</i>
<i>9 juin</i>	<i>60</i>	<i>"</i>
<i>4 juillet</i>	<i>8</i>	<i>"</i>
<i>6 "</i>	<i>50</i>	<i>"</i>
<i>8 "</i>	<i>20</i>	<i>"</i>
<i>11 "</i>	<i>20</i>	<i>"</i>
<i>29 "</i>	<i>20</i>	<i>"</i>
<i>total</i>		<i>606</i>

Cette carte doit être remise au vaguemestre. Elle ne doit porter aucune indication du lieu d'envoi ni aucun renseignement sur les opérations militaires passées ou futures. Si, en état autrement, elle ne serait pas transmise.

Lors de ce bombardement du 2 mai 1916, les 4 premières maisons du Haut-Mittlach furent touchées.

Ces quatre maisons furent :

1- Celle de Bato Martin 'd'r Kanschper Martla', devenue plus tard celle de Rosalie, et actuellement celle des époux Schwarz Thierry.

2- Celle de Jaeglé Charles 'd'r Kopa Kànrl', actuellement celle d'Arnold Guillaume.

3- Celle d'Arnold Jean 'd'r Schniederla', située au-dessus de celle de Jaeglé Michaël, et qui ne sera plus reconstruite.

4- Celle du maire Neff Mathias 'd'r Schulmathis', qui était située plus bas vers la rivière. C'était la 1ère école de Mittlach, qui, construite en 1854, ne se relèvera plus de ses cendres.

Sur la photo ci-contre, sa sœur, Neff Marie-Anne (1861-1930) pleure la destruction de sa maison.

(Photo issue de la collection privée de Maurer Nicole de Mittlach)



Mittlach le 24 Octobre 1916.

Monsieur le Lieutenant de Maroussem, Administrateur de la Fecht à Saint-Amarin.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que Madame Gustave Weiss, femme du sacristain de notre village, est venu me trouver hier pour m'exposer la situation difficile dans laquelle elle se trouve à la suite de la perte de ses deux vaches brûlées au cours du bombardement du 9 Juin dernier. Ce fût à ce même bombardement que la grange et l'écurie de l'adjoint Staehly ont été incendiées. Un obus incendiaire a mis en un clin d'œil le feu à la grange des Weiss, au bout de quelques secondes l'écurie attenante à la grange était en flammes et il a fallu - le bombardement devenant de plus en plus violent - renoncer à sauver le bétail. La perte de deux vaches est pour la famille un réel malheur, attendu qu'elle en tirait le principal revenu. Maintenant que les indemnités de cantonnement ont, avec la disparition des troupes, subi une sensible diminution, les Weiss aussi se trouvent dans la gêne.

Composée comme suit de :

Monsieur Gustave Weiss, 57 ans, atteint de paralysie d'une jambe et d'un bras, remplit péniblement les fonctions de sacristain.

Femme Marie Weiss, née Fuchs, 44 ans et sa mère,

Femme Marie Fuchs, née Weigel, veuve, 73 ans.

La famille Weiss n'a personne qui puisse gagner le moindre argent, la femme étant occupée à faire le ménage et à soigner son mari et sa mère infirmes. Indécise, dans l'espoir de pouvoir se suffire avec l'argent de la rente d'invalidité et les indemnités de cantonnement, elle a jusqu'ici hésité à faire la demande auprès de moi, mais les petites économies venaient à s'épuiser plus rapidement qu'elle croyait à la suite de la maladie de sa mère, elle se voit forcée d'avoir recours à vous. Elle me prie donc, de demander de votre bienveillance, un secours pour la dédommager en quelque sorte de la perte de son bétail.

Le Maire : Neff Mathias.

Le 1er novembre 1916.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de notre lettre et vous retourne le reçu muni de la signature de Mr Weiss, il me charge de vous exprimer ses sincères remerciements pour le secours que vous avez bien voulu lui faire adresser.

Mittlach le 17 février 1917.

Monsieur le Lieutenant de Maroussem, Administrateur de la Fecht à Saint-Amarin.

J'ai l'honneur de vous adresser, conformément à la lettre du Général Commandant en Chef du 4 Mai 1916 relative à la situation des étrangers en Alsace, le signalement et 2 photographies d'un nommé Weiss Gustave, né le 19 Novembre 1859 à Krimtsch – Kreis Neumarte – Silésie.

Signalement : âge : 57 ans, taille : 1m64cm, cheveux : bruns, moustache grisonnante, yeux : gris-bleus, nez, bouche et menton ordinaires.

Signes particuliers : Est paralysé de la jambe et du bras droits.

Cet homme est resté à Mittlach après les travaux exécutés des deux lacs artificiels, l'Altenweiher et le Riedweiher (le Schiessrothried) en 1883. Voiturier de son état, il était employé aux transports des matériaux nécessaires à la construction de ces lacs. Marié à Marie Fuchs de Mittlach, il remplit les fonctions de sacristain depuis une dizaine d'année. Le ménage est sans enfant. Paralysé de la jambe et du bras droit depuis environ dix ans, il ne circule que très péniblement. Il a eu par le bombardement du mois de Juin 16, sa grange incendiée et son bétail asphyxié. Jamais son attitude a donné lieu à la moindre plainte, soit au point de vue nationale, soit envers les habitants du village. Sa présence ici ne constitue, à mon avis, pas le moindre inconvénient.

Le Maire : Neff M.

Cette famille Weiss habitait à côté du Valneige, dans la maison occupée plus tard par Fuchs Jean, et actuellement la propriété de Jérôme Christmann. Ce sacristain Weiss Gustave décèdera 4 ans plus tard, en 1920 à l'âge de 61 ans. Il était né à Krimtsch en Silésie, une région qui s'étend sur trois états, la majeure partie est située au sud-ouest de la Pologne, une partie se trouve au-delà de la frontière avec la République tchèque et une petite partie en Allemagne. On retrouve encore maintenant sa tombe au cimetière de Mittlach.

Le bombardement du 9 juin 1916 causa beaucoup de dégâts au centre de Mittlach. Furent touchées la maison des Weiss à côté du Valneige, celle de l'adjoint Staehly à côté de la mairie-école, actuellement propriété de la veuve de Wehrlé Jean-Paul, et l'Ambulance Alpine où décèdera Louis Roger ce même jour, ce qui forcera tous les infirmiers à se réfugier au sous-sol jusqu'à la fin du conflit.

Mittlach, le 17 août 1916.

Monsieur le Lieutenant de Maroussem, Administrateur de la Fecht à Saint-Amarin.

J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'un service de distribution gratuite de têtes, déchets de boucherie provenant de l'abattoir militaire de Mittlach-le-Haut, avait été organisé. Aujourd'hui l'Intendance me fait savoir qu'il ne pourra plus être fait de délivrances gratuites, qu'elle demande 0.85 francs par tête. La distribution à la population devient de ce fait difficile parce que la dépense ne touche que les familles pauvres. Comme les matières en question sont enfouies en pure perte par le service de l'abattoir, je me permets de venir vous demander s'il n'était pas possible d'obtenir la délivrance gratuite en considération aussi de la cessation d'un grand pré à l'Intendance, qui lui servait de pâturage pour le parc à bétail. C'est là un petit service à rendre à la population par l'Intendance.

Je profite de cette même occasion pour vous demander, si dans le courant de septembre, il serait possible d'obtenir pour le ravitaillement de 1000 à 2000 kg de pommes de terre à l'Intendance : la récolte ne pourra se faire ici qu'en Octobre et sera très mauvaise par suite du mauvais temps. Si vous pouviez obtenir une ou deux livraisons dans le courant du mois prochain, vous rendiez un grand service à la population.

Le Maire : Neff Mathias.

Les pauvres habitants de Mittlach vivaient des restes des soldats, et voilà qu'on leur demande de payer les têtes de bétail qu'avant ils enfouissaient. En considération aussi qu'un grand pré servait de pâturage pour le parc à bétail. On manquait aussi de pommes de terre à la suite du mauvais temps.



Mittlach, le 5 Octobre 1916.

Monsieur le Lieutenant de Maroussem, Administrateur de la Fecht à Saint-Amarin.

J'ai l'honneur de vous demander si vous voyez la possibilité de me faire obtenir le placement d'un appareil téléphonique par le service du génie.

Habitant à quelque distance du centre du village, je suis très souvent appelé au central téléphonique du presbytère. Il ne se passe pas une journée sans qu'on me fasse appeler au téléphone ou de votre part ou des Travaux Publics ou de l'Intendance de Mittlach ou du Service forestier ou du Commandant d'armes, etc.

À présent que le bureau de la Place est à la maison forestière et que le Lieutenant des détails de l'unité cantonné dans le village a installé son bureau à Mittlach-le-Haut, cela présenterait un réel avantage si j'étais relié au central téléphonique du génie de Mittlach.

Je me permets de vous dire que depuis quelque temps des crises de rhumatismes se font plus fréquentes et m'empêche de circuler.

Junod

Le Lieutenant Junod logeait au n° 36 au fond de l'Erbersch, chez Neff Mathias, le 1er maire de Mittlach de 1908 à 1921.

Cette maison fut occupée bien plus tard par la famille de Dierstein Albert, également maire de Mittlach de 1971 à 1983.



Mittlach, le 16 Octobre 1916.

Monsieur le Lieutenant de Maroussem, Administrateur de la Fecht à Saint-Amarin.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 11 courant, et vous rends compte que dans le voisinage de la maison du Maire aucun local n'est occupé en permanence par des militaires. Le poste le plus proche est le central téléphonique – à personnel très réduit – au presbytère, à 15 minutes de mon bureau.

Comme vous le savez, aucun civil en dehors de Monsieur le Maire n'habite dans la maison, les conditions de permanence sont quasi remplies par le fait qu'au-dessus de mon bureau se trouve l'atelier du cordonnier de l'ambulance alpine 2/64, un infirmier-cuisinier faisant partie de la même formation occupe la cuisine attenante à mon bureau pour la plus grande partie de la journée.

La personne du Maire ne doit pas, à mon avis, présenter d'inconvénients pour l'établissement d'un appareil dans mon bureau pour la bonne raison qu'il n'y est jamais seul et en considération aussi qu'il ignore l'usage du téléphone, sa loyauté et la profondeur de ses sentiments français ne font aucun doute, il ne doit pas être considéré comme un empêchement.

Junod

Le maire de Mittlach ignore l'usage du téléphone, mais présente des profonds sentiments français. Neff Mathias vivait en effet tout seul. Né en 1859, il se maria à l'âge de 25 ans avec Staehly Marie-Anne en mai 1884. Neuf mois plus tard ils eurent un fils Mathias qui décèdera en 1905 à l'âge de 10 ans. Son épouse décèdera aux premiers jours du début de la guerre, le 16 août 1914 à l'âge de 53 ans. Il resta seul durant le conflit. En 1923, à l'âge de 64 ans, il se remaria à Fellingring avec Binder Marie, une veuve de 51 ans, qui avait 13 ans de moins que lui.



Neff Mathias devant sa maison, en compagnie des soldats

Mittlach, le 28 novembre 1916

Monsieur le Lieutenant de Maroussem, Administrateur de la Fecht à Saint-Amarin.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 19 courant, et me permets de vous soumettre les observations suivantes relatives aux évacuations et hospitalisations des malades de la commune.

Théoriquement les majors de l'ambulance alpine 2/64 sont chargés des soins à donner à la population civile, mais de fait, ils sont dans l'impossibilité de le faire, attendu qu'il s'agit surtout de maladies de femmes, qu'il n'ont pas sous la main les médicaments ni les appareils nécessaires et que de plus, ils réservent tout leur temps pour les blessés qui leur arrivent plus ou moins nombreux, de jour et de nuit. Si l'intervention de médecin civil et de la sage-femme – les deux habitaient Metzeral – était possible, les frais pour soins aux malades seraient certainement réduits au moins des trois quarts, puisque les malades seraient soignés chez eux.

Si je prends pour exemple le cas de la femme Fuchs-Neider (1), qui nous est redevable pour simple accouchement de 90 francs (2), je constate que l'intervention de la sage-femme nous eut valu une économie notable et qu'aujourd'hui cette femme eut pu nous solder totalement les frais qui lui incombent.

Il y a d'autre part, en Juillet, l'évacuation (pour typhoïdes) dont quatre dans une famille démunis de toutes ressources. Or le montant de ces quatre évacuations atteint 330 francs. À mon sens les origines de cette affection provenaient des cantonnements trop nombreux, du manque d'hygiène et cela est d'autant plus évident qu'à la même époque, deux cas analogues ont été relevés chez les militaires, cantonnés dans ce même quartier.

Il serait donc arbitraire d'imposer des frais à ces gens qui sont moins causes, mais victimes de cet état de choses.

Il y a lieu en outre de considérer que la situation militaire privant les gens de Mittlach de médecin de la famille et de la sage-femme, ils apparaissent dès lors plus dignes d'intérêts que leurs compatriotes de la vallée.

Il serait donc de toute justice de ne pas nous laisser supporter toutes les conséquences de cet état de choses.

Le Maire, Neff M.

1) Il s'agit de Fuchs Marie née Neider (1882-1926), la mère de Fuchs Hélène née Fuchs (1916-2012), qui bien plus tard sera la femme de Fuchs Jean (1905-1992).

2) Pour rappel, en 1916, un bûcheron de Mittlach gagnait environ 4 francs par jour, ou à peu près 100 francs par mois. Cela nous permet de calculer que cette intervention du médecin de l'ambulance alpine pour un accouchement représentait presque un mois de salaire.

Mittlach, le 30 novembre 1916

Monsieur le Docteur Kern, chargé du Service Sanitaire du cercle de Thann à Saint-Amarin.

J'ai l'honneur de m'adresser à vous concernant la femme Veuve Maeder évacuée de Mittlach à l'hôpital d'Oderen pour bronchite. Comme son séjour à l'hôpital date de 3 semaines au moins, je me permets de vous demander si cette personne ne pourrait être renvoyée chez elle, attendu que les frais incombent à la Commune. Les dépenses onéreuses causées par l'évacuation et l'hospitalisation de mes administrés m'obligent à vous prier de bien vouloir conserver les malades de Mittlach que le temps strictement nécessaire à leur rétablissement.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes civilités empressées.

Le Maire, Neff M.

**On a volé le piano du presbytère.
Junod reçoit une sérieuse réprimande de son chef.**

Mittlach, le 6 décembre 1916

*Monsieur le Colonel Selva,
commandant le secteur nord du Camp
Payron.*

*J'ai l'honneur de vous prier – vu votre
départ – de bien vouloir, conformément
à la note que vous m'aviez remise,
renvoyer le piano du presbytère de
Mittlach. L'affaire du piano m'a valu
une réprimande sérieuse de la part de
Mr le Capitaine Administrateur, me
signifiant que je n'avais pas le droit de
faire enlever quoique ce soit du
mobilier du presbytère.*

*Je vous serais donc très reconnaissant si vous vouliez bien donner des ordres à ce sujet.
Junod, Interprète Major.*



La cohabitation étroite entre les militaires français et les femmes et filles de Mittlach entraînait bien sûr, ce que j'appelle, des accidents de la vie.

Les hommes âgés de 17 à 45 ans sont partis à la guerre. On est sans nouvelles d'eux pendant 4 ans et demi, jusqu'à la fin de la guerre. Ce temps sera long et certaines, piquées par Cupidon, se laisseront aller.

Je peux vous raconter leurs histoires, mais surtout ne pas vous citer de nom.

J'ai donc remplacé les noms de famille par des X.

Mittlach, le 27 Février 1916

Monsieur le Capitaine Gilbert Gidel, administrateur du territoire de le Fecht à Gérardmer.

Demande de laissez-passer.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 17 courant, et vous rends compte, après enquête que Madame Anne-Marie X, née X, est désireuse de quitter Mittlach par suite de son état de grossesse de quatre mois et du désaccord en résultant avec ses beaux-parent chez lesquels elle habite.

Pour éviter le scandale dont elle serait l'objet dans un village aussi médisant que le nôtre et ayant toujours travaillé à l'usine, elle désirerait aller à La Bresse, où des personnes de sa parenté la recevraient, elle se ferait accompagner par sa sœur Lina X, qui elle aussi travaillait à l'usine. Des deux enfants, Marie âgée de 10 ans et Joseph âgé de 5 ans, elle voudrait emporter avec elle Marie et remettrait son fils Joseph aux parents X, domiciliés à Schiessloch, Monsieur Jean X, le père, est consentant.

Je me suis entretenu avec Messieurs le Curé et le Maire à ce sujet et vous informe qu'ils n'y voient pas d'inconvénient à ce que les personnes en question quittent Mittlach.

La femme Anne-Marie X et sa sœur espèrent, comme elles sont bonnes ouvrières, avec l'allocation de 30 francs, 1 femme et 2 enfants – elle touchera 7,50 francs en moins puisqu'elle n'emmène qu'un enfant – pouvoir suffire largement à leurs besoins d'existence, attendu que les conditions faites par le propriétaire de l'usine leur paraissent favorables.

*Vous trouverez ci-joint les signalements des 3 personnes pour l'établissement des laissez-passer.
Pour le Maire : Junod.*

Signalements.

(Annexe à la lettre de ce jour, demande de laissez-passer)

1 - Femme Anne-Marie X, née X, née le XXXX à Mittlach.

Grande de 1.62 mètre, cheveux blonds, yeux bleus, nez ordinaire.

Mariée à Monsieur Joseph X, journalier, mobilisé Landsturm, elle est sans nouvelles de son mari depuis 1 ans.

Sans antécédents judiciaires, elle a deux enfants, Marie âgée de 10 ans, et Joseph de 5 ans. Sans autre fortune – 2000 marks à la Darlehnskasse de Mittlach et une vache – la famille X vivait des salaires du père, journalier d'une part et de la mère travaillant à l'usine d'autre part.

2 - Marie X, fille de la précédente, née le XXXX à Mittlach, cheveux châtain, yeux châtain.

3 – Lina X, sœur de la femme X, née le XXXX à Mittlach, célibataire.

Grande de 1.60 mètre, cheveux châtain, yeux châtain, nez ordinaire, sans antécédents judiciaires.

Pour le Maire : Junod.

La femme Anne-Marie X, accouchera d'un garçon, noté comme fils illégitime, en juillet 1916 à La Bresse dans les Vosges.

Le mari Joseph X, dont elle était sans nouvelles depuis 1 an en février 1916, rentrera à Mittlach à la fin du conflit, c'est-à-dire 4 ans et demi plus tard, comme invalide de guerre.

Ce brave Joseph X pardonnera tout à sa femme.

Il ira jusqu'à reconnaître ce fils illégitime en lui donnant son nom.

On peut penser qu'ils vécurent heureux, puisqu'ils eurent ensemble encore une fille en 1925.

Sources :

- Les pelures, archives municipales de Mittlach (1916/1918).*
- Le livre des familles de Mittlach en français.*
- Le livre des familles de Mittlach en allemand. (Léo Bongartz, 1912).*
- 1914-1918 - La vallée de St-Amarin dans la tourmente de Gilbert Meny.*
- Hervé Dierstein.*
- Bruno Weigel.*
- Nicole Maurer.*
- Collection privée de Auer Nicolas (1908/1987).*
- Collection privée de Neff Madeleine (1909/2006).*
- Collection privée de Jaeglé Rémy.*

Enigme

Jeu concours n° 4 :

Pour ce 4ème jeu concours nous vous proposons une charade un peu spéciale, puisque les réponses sont attendues **en alsacien**. A vous de jouer :



Mon premier est un élément essentiel à la vie



Mon second est un lieu emblématique de notre village

Mon tout est une commune de la vallée de Munster. Qui suis-je ?
(Et n'oubliez-pas, en alsacien !)

Vous déposerez votre réponse sur papier libre avec vos coordonnées, au secrétariat de la mairie, pour le **30 juin 2019 au plus tard**.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses aura lieu, et le ou la gagnante se verra remettre **un panier garni d'une valeur de 30 €**.

Réponse du jeu concours n° 3 : (Bulletin municipal du 1er semestre 2018)

La réponse était :

La composition florale était visible sur la façade de la chapelle du Kolben, à droite de la porte d'entrée.

Un tirage au sort a eu lieu parmi les 3 bonnes réponses enregistrées en mairie : pour ce faire, c'est la gagnante du jeu concours n° 3, Ophélie Lamberger, qui a été mis à contribution.

Et le gagnant est : **Mr Bert Van Midden**, propriétaire d'une résidence secondaire à Mittlach le Haut, et randonneur assidu de notre belle région.

Un panier garni d'une valeur de **30 €** lui a été remis par la municipalité.



Communications diverses

Mettla-Burger, l'aventure continue

Le 14 mai 2017, l'école de Mittlach avait organisé un « Repas Terroir » à la salle des fêtes communale, dont les bénéficiaires avaient servi à financer un voyage scolaire en Corse.



Lors de cet événement, Mr René Schönhammer avait proposé ses services à titre bénévole, étant cuisinier de formation.

Et il avait spécialement créé une recette originale, appelé « **Mettla-Burger** ».



Le repas avait connu un franc succès, et depuis cette date, notre Chef a réalisé plus de **5000 Mettla-Burgers**, en tant qu'animateur de produits régionaux, avec le concept pro animation 100 % Ma Région, au sein de l'entreprise Passion Froid, groupe Pomona.

Et à chaque fois qu'il présente ce burger revisité à la Mittlachoise, il retrace l'historique de sa mise en œuvre.

René Schönhammer remercie ici une dernière fois Mr Clément Simoutre, ancien directeur d'école de Mittlach, les parents d'élèves, les bénévoles, ainsi que les personnes présentes à ce repas, sans qui ce fameux « **Mettla-Burger** » ne se serait sûrement pas créé.

Depuis sa conception le **Mettla-Burger** a été décliné plus de **5000 fois** !



Recette du « Mettla-Burger »

By René Schönhammer

Création originale pour le repas du 14 mai 2017
au profit de l'école élémentaire de Mittlach



Ingrédients de base pour une personne

2 galettes de pommes de terre à l'alsacienne x 70/80 grs pce

3 tranches de kassler fumé x 25/30 grs cuit idéalement basse température

3 tranches de fromage x10/15 grs type Cœur de Massif x 3mm (croûte enlevée)

5 à 8 grs d'oignon émincé confit dans un peu de crémant ou de vin blanc d'Alsace (sans sel ajouté)

1 pic en bois type pic à brochette env. 12 cm + en déco 1 pic-drapeau de notre région (facultatif)

Accompagnements

Sauce alsacienne composée de 40 grs de fromage blanc type Bibelkaess rehaussé de raifort d'Alsace, pointe de crème, léger sel-poivre. A servir frais et préparé en petites coupelles ou dressé sur assiettes. A servir avec petite salade, dés de concombre et petits quartiers de tomate, ou crudités de saison...

En hiver ou en période froide, avec des petits légumes juste cuits à la vapeur sans sel rajouté.

Mise en œuvre et chauffe du burger selon normes HACCP

Prendre une galette de pomme de terre pour socle, poser dessus l'oignon confit, puis 1 tr de kassler, 1 de fromage, puis 1 tr de kassler et 1 tr de fromage, puis encore 1 tr de kassler et 1 dernière de fromage. Terminez avec une galette de pdt et consolider l'ensemble bien droit avec le pic en bois **visible**.

Les ingrédients étant cuits, la mise en chauffe à la minute est l'idéal. Facilitez-vous la vie, préparez-les la veille et stocker-les au frigo / chambre froide à max +3 ° C selon normes HACCP.

Cuisson / chauffe : four préchauffé à 160° max & en mixte 10 % - Temps 12-15 minutes environ selon. Dressage sur assiettes avec la garniture et la sauce ou en plats avec sauce en saucière. Au moment de les servir, laisser les pics en bois de telle sorte qu'ils soient visibles et informez-en les convives.

Variez vos mises en œuvres en remplaçant le kassler par du poulet fumé cuit, ou du steack haché façon bouchère (veau, bœuf ou agneau...), de la truite fumée d'Alsace et pour les végétariens, par une poêlée de légumes, une fondue de poireaux...

A Güata Bisàmma, Dr'Renala vom Mettla



La parole à nos artistes

Des nouvelles de Jim Petit

Après un bel été consacré à la finalisation des enregistrements d'une 5e saison, la réalisation de siestes sonores hebdomadaires dans la grange et l'accueil d'écoles pour des sorties scolaires autour du paysage sonore, je travaille actuellement à la finalisation de la balade sonore d'une 5e saison (recherche de financement, mixage, masterisation, conception et réalisation de la signalétique). Ce travail se fera tout au long de l'hiver et du printemps. La mise en place de la balade sonore dans les bois de Mittlach se fera début juin 2019.

A l'aide d'une notice explicative, de repères visuels, d'un casque et d'un baladeur mis à disposition gratuitement, le promeneur - seul ou en groupe - se laissera guider au hasard des lancers de dé pour découvrir le parcours où alternent des moments de pauses, d'écoute au casque et des moments de marche douce pour vivre autrement une promenade à Mittlach.

Le projet a été retenu par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges dans le cadre de sa programmation 2019.

Portraits personnalisés : un nouveau projet pour 2019

Un nouveau projet pour 2019 est en route depuis novembre. Avec Delphine Schmoderer, plasticienne, nous avons été retenus par la DRAC Grand Est et le rectorat de Strasbourg dans le cadre d'un appel à projet de résidence artistique en milieu scolaire. Notre résidence aura lieu au collège Martelot à Orbey. Au programme, récolte de paroles, peintures photographiques et paysage sonore du collège sous forme d'ateliers artistiques avec les collégiens et de travail personnel de création. La restitution est prévue pour fin juin 2019 sous la forme d'une installation visuelle et sonore.

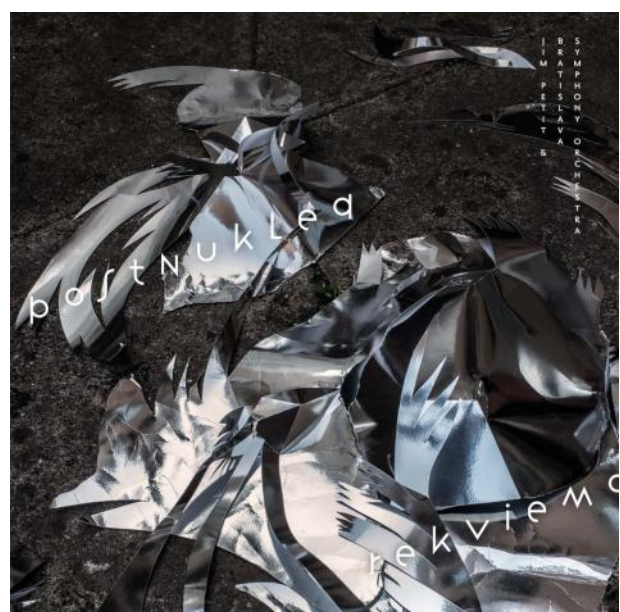
Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.jimpetit.com

Bien à vous, Jim Petit

Actuellement disponibles à la vente, ou en prêts à la bibliothèque municipale de Mittlach



Karma - CD
(édition limitée et version digitale haute qualité incluse)



Postnuklea rekviemo - Vinyle 33 tours
(édition limitée et version digitale haute qualité incluse)

Informations diverses

Nouvelle organisation pour le ramassage du TRI

Depuis le 1er janvier 2019, le TRI se fait en dépôt au point de collecte de notre village, situé sur le parking communal, en face de l'hôtel-restaurant Valneige. Deux conteneurs de couleur jaune ont été installés, et vous pouvez y déposer les bouteilles et flacons en plastique, les emballages en métal, tous les papiers, briques et emballages en carton. Attention : les sacs jaunes ne sont plus ramassés ! Chaque foyer a été destinataire d'un sac de pré-collecte et d'un guide de tri. Egalement à votre disposition au même endroit, un conteneur pour le verre, sans bouchons et couvercles.

Rappel des consignes de tri

COMMENT TRIER ET RECYCLER
les 10 500 tonnes annuelles de déchets produits par l'ensemble des habitants de la Vallée de Munster ?

5 GROUPES DE DÉCHETS

Dans la poubelle	Les conteneurs de proximité pour le tri	Les conteneurs de proximité pour le verre	Au Centre de Valorisation	Le compostage
 Les déchets restants après le tri	Bouteilles et flacons en plastique, emballages en métal, tous les papiers, briques et emballages en carton 	Tous types de contenants en verre <i>Pensez à enlever les bouchons et couvercles.</i> 	Tous les déchets valorisables Gravats, bois, déchets verts, encombrants, incinérables, petits et gros électroménagers... 	Tous les déchets organiques : les déchets de cuisine, de jardin... Vous pourrez ensuite réutiliser ce compost comme engrais ou paillage 

Depuis l'entrée en pratique de ces nouvelles mesures, nous avons malheureusement constaté un manque de civisme de la part de certaines personnes. De nombreux sacs jaunes ont été déposés à côté des conteneurs, et d'innombrables cartons n'ont pas été réduits pour les faire passer dans les ouvertures des bacs. Face à ces actes regrettables, la municipalité a pris les mesures nécessaires afin d'identifier et de verbaliser les auteurs de ces dépôts sauvages.

Divagation des chiens

Suite à divers incidents sérieux liés à la divagation de chiens dans la commune, nous rappelons à leurs propriétaires qu'il est strictement interdit de laisser errer les chiens seuls et sans maître ou gardien. En outre, les chiens circulant sur la voie publique ou les lieux publics doivent être tenus en laisse.

Nous invitons la population à signaler à la mairie tous les cas de divagation de chiens constatés sur le territoire de la commune.

Les chiens en état de divagation seront saisis et conduits à la fourrière pour animaux de la Ville de Colmar, gérée par la S.P.A. de Colmar et Environs, et les propriétaires verbalisés.

Etat-Civil

Naissance

Bastian JAEGLE est né le **12 septembre 2018** à COLMAR.

Deuxième enfant de Michaël JAEGLE et Cindy DEN DRIJVER, domiciliés au 8, rue du Haut-Mittlach, il comble de bonheur ses parents et fait la fierté de sa grande sœur Mayalen.



Bienvenue à Bastian

Les nouveaux arrivants

11 personnes se sont installées en 2018 dans notre commune, nous vous les présentons ci-après :

BRUNETTI Alexandra et FRITSCH Barbara, au 12, chemin du Langenwasen

FURDERER Vincent et BRAESCH Mylène, ainsi que leur fille Evy, au 17, rue Erbersch

CALVIA Jérémy et DAMIENS Maxence, au 9, chemin des Noisetiers

BERULLIER Tommy, au 11, rue Erbersch

PAROLINI Ludovic et LONGUET Sarah, ainsi que leur fille Charlie, au 1, chemin de la Hundsmis

Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue

Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Mardi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Mercredi fermé

Judi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Vendredi de 8h30 à 12h00

Les grands anniversaires de l'année 2019

(80 ans et plus)

- 97 ans** – Mme NEFF née NEFF Berthilde, le 23.11.1922
- 93 ans** – Mme GORGUET née JAEGLE Hélène, le 24.12.1926
- 92 ans** – Mme BECKER née BATO Mathilde, le 16.05.1927
- 91 ans** – Mme HAEUSSLER née JAEGLE Marie Adèle, le 27.11.1928
- 88 ans** – Mme JAEGLE née NEFF Hélène, le 29.05.1931
- 86 ans** – Mr STAPFER Roger, le 05.07.1933
- 86 ans** – Mme BATO née JAEGLE Marie Thérèse, le 22.10.1933
- 86 ans** – Mr BATO Henri, le 18.12.1933
- 85 ans** – Mme JAEGLE née AUER Marie Bernadette, le 25.02.1934
- 85 ans** – Mr SCHWARTZ Pierre, le 18.03.1934
- 85 ans** - Mr JAEGLE Maurice, le 05.05.1934
- 84 ans** – Mme BRUNN née JAEGLE Marguerite, le 07.03.1935
- 84 ans** – Mr HEILMANN Robert, le 29.08.1935
- 84 ans** – Mme LAMBERGER née BATO Thérèse, le 30.09.1935
- 83 ans** – Mme HEILMANN née PFIRSCH Sonia, le 29.06.1936
- 83 ans** – Mme BATO née JAEGLE Antoinette, le 29.12.1936
- 82 ans** – Mr MAURER Frédéric le 25.07.1937
- 81 ans** – Mr JAEGLE Hubert, né le 27.02.1938
- 81 ans** – Mr RIMBACH Horst, né le 18.07.1938
- 81 ans** – Mr ERNEST Jacques, né le 18.10.1938

*A toutes et à tous nous présentons nos meilleurs vœux
de bonheur et de santé*

